MC ALGER

Pas d'intervention chirurgicale pour Mohamed Derrag

Lire en page 14

UN RÉSEAU DE DÉTOURNEMENT DE FONDS DÉMANTELÉ À BLIDA

Des morts percevaient leurs «retraites»

Lire en page 4

FIN DE L'OPÉRATION DE SIDI-ALI-BOUNAB

Plusieurs terroristes abattus

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1145 Ven. 17 - Sam. 18 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMITÉ CONTRE LA TORTURE

Anouar Malek retire sa plainte

Page 3

VISAS REFUSÉS AUX CADRES DU MINISTÈRE DE LA PÊCHE

LA POLEMIQUE !

Lire en page 3

Phi/ D. R.

POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

380 MILLIARDS POUR LES PME

Lire page 5

Après un week-end blanc

Midi Libre publie la liste des routes coupées à la circulation

Lire page 4

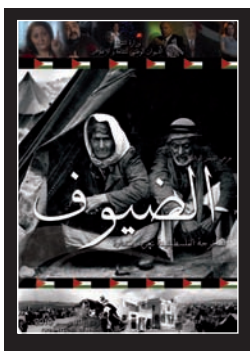

LE FILM « LES INVITÉS » DE TAGHRID SÂADA

LE CALVAIRE DES PALESTINIENS AU CANADA

Lire notre cahier culture pages 11, 12 et 13

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

Belkhadem face à ses opposants

La réunion du comité central du FLN prévue les 23 et 24 du mois courant, risque fort d'être explosive. Depuis l'éclatement du conflit interne, c'est en effet la première fois que les deux protagonistes se trouveront face à face.

PAR AMINE SALAMA

Le secrétaire général du vieux parti, Abdelaziz Belkhadem, appréhende beaucoup cet important rendez-vous organique. D'où, sans doute, sa volonté affichée d'apaiser la tension à la veille de cette session. Il vient ainsi de reconnaître publiquement la justesse de certaines revendications formulées par les opposants à sa ligne de conduite politique, regroupés au sein d'un mouvement de redressement, dont les chefs de file sont le ministre de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi, et l'ex-ministre du Tourisme, Mohamed Seghir Kara.

El Hadi Khaldi. Abdelaziz Belkhadem.

Il en est ainsi, à titre d'exemple, de la double responsabilité qu'assument certains hauts cadres du parti, comme c'est le cas du ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. En effet, en plus de sa responsabilité au sein du gouvernement, Rachid Harraoubia est également membre du bureau politique en charge du département des élus. Le mouvement de redressement a dénoncé cette situation. « *Cette question sera tranchée avec un retour à l'ancienne méthode, à savoir l'interdiction de la double responsabilité* » a indiqué le patron du FLN mercredi dernier lors de la réunion du comité de coordination. Une déclaration vite interprétée, à juste titre d'ailleurs, comme un signe de bonne volonté de sa part pour résorber cette crise qui est allée s'accentuant depuis quelques semaines donnant la nette impression que les deux camps ont atteint le point de non retour. Ayant le vent en poupe suite notamment à l'adhésion massive qu'enregistre le mouvement de fronde un peu partout sur l'ensemble du territoire national, « les redresseurs » sont allés jusqu'à demander le départ du secrétaire général du parti. Abdelaziz Belkhadem est accusé d'avoir échoué dans la gestion du parti puisque, du point de vue de ses opposants, il favorise la politique d'exclusion à l'égard de militants et cadres sincères et compétents.

En vue de circonscrire la fronde qui commençait à faire tache d'huile, Belkhadem a ordonné la « *réactivation* » de la commission de discipline du parti. D'ailleurs les dossiers d'El Hadi Khaldi et Mohamed Seghir Kara ont été transmis à cette commission qui n'a pas encore tranché sur leur cas.Cette montée au créneau des « *redresseurs* » est intervenue à la faveur de l'opération de renouvellement des kasmas qui a connue de graves dérapages qui sont d'ailleurs à l'origine du retard quant à son achèvement qui était prévue, pour rappel, au mois d'octobre dernier. Selon Abdelaziz Belkhadem 95% des bureaux de kasmas ont été renouvelés jusqu'à présent. Dès janvier prochain ce sera au tour de l'opération de renouvellement des bureaux des mouhafadhas. Belkhadem a toujours soutenu que les fractions au sein du parti sont « naturelles », voire même « *un signe de bonne santé* ». Des propos qui ont toujours soulevé l'ire des redresseurs qui soutiennent qu'ils vont poursuivre leur action jusqu'à ce que « *le parti revienne à ses militants* », ce d'autant qu'ils ne cessent d'enregistrer des adhésions. C'est dire que la fracture semble irrémédiable entre les deux camps qui vont certainement s'affronter à couteaux tirés lors de la session du comité central.

A. S.

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Rencontre au sommet aujourd'hui

PAR KAMAL HAMED

Les partis de l'Alliance présidentielle reprennent langue au plus haut niveau. Les leaders des trois partis politiques, en l'occurrence le FLN, le RND et le MSP tiendront, en effet, une conférence au sommet dans l'après-midi d'aujourd'hui au siège du vieux parti. A l'occasion de cette rencontre, la présidence tournante de ce groupe politique échoira au vieux parti qui prendra ainsi le relais du parti que dirige le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Le RND assume cette présidence tournante depuis le dernier sommet qui remonte déjà au début du mois de février dernier dépassant ainsi largement la période des trois mois consacrée par les statuts de ce groupe politique. Ce retard dans la tenue d'un conclave au sommet, que d'aucuns ont imputé à des divergences politiques entre les trois partenaires, est dû au fait que le FLN n'était pas encore prêt à prendre le relais du RND demandant par conséquent à chaque fois le report de cette rencontre. Le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, a en effet indiqué que son parti avait un agenda assez chargé. Il a ainsi cité les préparatifs relatifs à la commémoration des festivités du 1er Novembre, la préparation de la conférence internationale sur les détenus palestiniens ainsi que la déclaration de politique générale présentée par le Premier ministre devant l'APN vers la fin du mois d'octobre. Mais toutes ces raisons n'empêcheront pas observateurs et analystes de dire que l'Alliance présidentielle était en hibernation. Une hibernation qui traduit le malaise dans lequel se trouve ce groupe politique qui n'accorde ses violons que de manière circonstancielle, comme lorsqu'il s'agit d'apporter son soutien au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika ou pour voter des lois à l'APN et faire ainsi barrage à toutes velléités d'opposition. Le reste du temps les trois partis se livrent à des querelles de clochers.

Cela est notamment le cas entre le FLN et le RND qui ne se font pas de cadeaux. Le patron du FLN prend ainsi un malin plaisir à donner le tempo en se mêlant directement à cette sourde bataille. Il n'a pas hésité il y a quelques mois à qualifier le RND de « *nouveau parti* » par opposition bien évidemment au sien qui est le doyen de la classe politique nationale. Tout récemment, un clash à l'APN a illustré on ne peut mieux cette relation difficile qu'entretiennent les deux frères ennemis. Le chef du groupe parlementaire du FLN, Layachi Daadoua, à l'APN, a provoqué le courroux des élus du RND les poussant jusqu'à quitter l'hémicycle. Layachi Daadoua, qui s'exprimait lors du débat sur la déclaration de politique générale du gouvernement, a minimisé le rôle du Premier ministre, qui est aussi secrétaire général du RND, en indiquant que tout le mérite revient au président de la République. Il est aussi arrivé à Ahmed Ouyahia de faire montre publiquement de sa divergence avec le FLN comme c'était le cas à propos de la proposition de loi relative à la criminalisation du colonialisme lorsque il a estimé «*qu'il ne faut pas faire de l'Histoire un fonds de commerce politique* ».

Toujours à propos de cette question, un des membres du bureau national du RND, en l'occurrence Sedik Chiheb, est allé plus loin lorsqu'il a indiqué que « *nous n'avons pas besoin des excuses de la France* ». Cette rivalité entre ces deux partis, qu'observe amusé le MSP très affaibli par son implosion suite à la création par les dissidents d'un mouvement politique, ira certainement crescendo à l'avenir puisque les élections législatives et locales, prévues en 2012, pointent à l'horizon.

K.H.

CLÔTURE DU MOIS DE L'ENFANT ALGÉRIEN

Le défi d'une meilleure protection

Protéger et promouvoir les droits de l'Enfant et lui assurer un avenir meilleur est le message lancé par Nouara Saâdia Djaafar, ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, à l'occasion de la célébration du Mois de l'enfant algérien. Une manifestation qui prendra fin demain, après un mois d'activités marqué par, outre la présence d'enfants de différentes wilayas du pays, la présentation de tours de magie, de chants et de contes du patrimoine algérien, ainsi que des ateliers de travaux manuels, d'art, de sport et de musique. Présidant cette cérémonie, organisé sous le slogan « Le loisir : droit fondamental de l'enfant », la ministre délégué a signalé que « la protection et la garantie des droits de cette importante catégorie sociale » fait partie des grandes lignes du Plan national sur l'enfance. Ce plan, s'étalant de 2008 à 2015, a pour objectif de « définir les priorités et les champs d'actions au profit des enfants » a-t-elle expliqué. Il faut ainsi établir les mécanismes institutionnels, afin de promouvoir les droits de l'Enfant, et « mettre en place les mécanismes de suivi et d'évaluation des réalisations obtenues dans ce domaine », a indiqué la ministre déléguée.

A. B.

IL SERA SUR LA TABLE DU PROCHAIN SOMMET DE L'UA

Un projet de loi type africaine sur la lutte contre le terrorisme

PAR SADEK BELHOCINE

Les membres des pays africains, représentés au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), se sont penchés mercredi et jeudi derniers à Alger sur l'étude du projet de loi type africaine sur la lutte contre le terrorisme. Une mouture du projet a été élaboré dans ce sens et va être présentée au prochain Sommet des chefs d'État et de Gouvernement qui se réuniront le mois prochain pour son adoption.

« *La mise en place d'un cadre légal pour la lutte antiterroriste constitue une exigence de l'État de droit et une condition sine qua non pour la structuration, l'organisation et l'harmonisation de l'action des différentes institutions intervenant dans la lutte contre le terrorisme* », a souligné, mercredi à Alger, Abdelkader Messahel à l'ouverture des travaux de la réunion des experts sur le projet de loi type africaine sur la lutte contre le terrorisme. Dans ce cadre, il estime que la lutte contre le terrorisme requiert l'élaboration de normes et de règles juridiques qui habilitent les services de l'État à agir dans le cadre de la loi et du règlement et à conférer à la lutte antiterroriste le « nécessaire » cadre légal. Un projet de loi sur lequel se sont penchés les membres des pays africains, représentés au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Selon le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caetano José Madeira, cette loi type constitue « *une autre mesure importante prise par la Commission de l'Union africaine (UA) dans ses efforts visant la consolidation et l'harmonisation des actions de l'UA pour contrecarrer le fléau du terrorisme* ». Pour Messahel, l'idée de concevoir une loi type pour les pays africains est un « *témoignage de la volonté des Africains d'adopter un référant juridique ayant une inspiration et une perception communes* », permettant de favoriser une plus grande coopération entre les États africains, par la conception, a-t-il dit, d'un ancrage juridique « *de nature à renforcer et à rendre plus efficiente la capacité institutionnelle des pays africains à lutter contre le terrorisme* » Cette loi type devra, selon lui, « *être extensive et complète et prévoir toutes les mesures légales pour prévenir et combattre les actes terroristes, dont la criminalisation et la pénalisation de l'acte terroriste, la mise en place de canaux de coopération, le renforcement des contrôles aux frontières, l'échange d'information, l'entraide judiciaire, la lutte contre le financement du terrorisme et l'établissement de la compétence à connaître des actes de terrorisme* ». Pour lui, il est important d'intégrer dans le projet de loi modèle, les standards internationaux posés par les conventions internationales et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, soulignant que l'objectif premier de cette réunion est de mettre à la disposition des États africains un projet de loi type qui « *servira de référence pour rétablir, promouvoir ou consolider, au plan national, la mise en œuvre des obligations découlant des normes mises en place par l'UA et par la communauté internationale dans le domaine de la lutte antiterroriste* ».

S. B.

AFFAIRE DES VISAS REFUSÉS AUX CADRES DU MINISTÈRE DE LA PÊCHE

LA POLÉMIQUE S'INSTALLE

La polémique sur l'affaire des visas refusés à trois représentants de l'Algérie devant participer à la réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), tenue du 17 au 27 novembre dernier à Paris, s'installe et prend une nouvelle tournure.

PAR SADEK BELHOCINE

Abdallah Khanafou, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdallah Khanafou, a répondu, mardi dernier, à la déclaration du consulat de France à Alger qui avait réfuté avoir opposé des refus de visa pour deux cadres de son ministère. Le ministre de la Pêche persiste et signe. « *Le consulat français a bel et bien refusé d'accorder des visas à deux de nos cadres. Nous avons introduit, le 10 novembre 2010, des demandes de visas. Nous n'avons pas eu de reçus* », lors de son passage, mardi dernier, à la Chaîne III de la Radio nationale. Le ministre enfonce le clou : « *Nous n'avons eu ce problème qu'avec le consulat de France. Les autres consulats, à l'image de celui de l'Italie ou de l'Espagne ne mettent pas plus de trois jours pour répondre à nos demandes de visas pour les différentes missions que nous effectuons.* » Le même jour, l'ambassade de France à Alger dément dans un communiqué et affirme qu'aucun dossier de demande de visa n'a été déposé par les responsables du ministère de la Pêche auprès du consulat français. « *En liaison avec le ministère des Affaires étrangères algérien, les autorités diplomatiques et consulaires françaises traitent toujours dans les meilleurs délais les demandes de visas déposées par les membres des délégations officielles algériennes devant se rendre en France* », a déclaré la représentation diplomatique française à Alger. La polémique ne s'arrête pas à ce niveau de la représentation diplomatique française à Alger. C'est au tour du ministère français des Affaires étrangères de réagir aux propos du ministre algérien de la Pêche, Abdellah Khanafou concernant les visas refusés aux négociateurs algériens. « *A ma connaissance, aucune demande de visa n'a été déposée en ce sens* », a déclaré la porte-parole adjointe du Quai d'Orsay, Christine Fages, interrogée, jeudi 16 décembre, lors d'un point de presse à Paris. « *La partie algérienne était représentée au dernier jour de la Conférence de Paris »,* a-t-elle ajouté. Laquelle de deux parties dit vrai. Il est difficile de faire la part des choses, sauf si le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques exhibe les preuves qu'il affirme détenir. Le moins qu'on puisse attendre du premier responsable du secteur de la Pêche est d'aller au bout des choses pour confondre la représentation française en Algérie et sa tutelle à Paris. Il est difficile de croire qu'Abdellah Khanafou ait tenu des propos à la légère, qui plus est mettant en cause une représentation diplomatique, s'il n'avait pas en main des arguments solides à faire valoir le cas échéant. C'est ce que l'on comprend lorsqu'il affirme détenir des preuves. Toujours est-il que l'absence des négociateurs du ministère de la Pêche à la réunion de CICTA a fait perdre à l'Algérie une occasion de défendre ses intérêts, même s'ils sont, au demeurant, négligeables sur le plan financier. Quant au plan politique, il n'aurait pas été permis à une certaine partie de tirer sur notre pays et de s'approprier notre part en raison de l'incapacité des pêcheurs algériens de pêcher le quota de thon qui leur est réservé. Il faut bien admettre que d'autres alternatives existent pour pêcher le quota réservé à l'Algérie.

S. B.

DÉVELOPPEMENT ET ASSAINISSEMENT DU SECTEUR MINIER

Youcef Yousfi reconnaît les retards

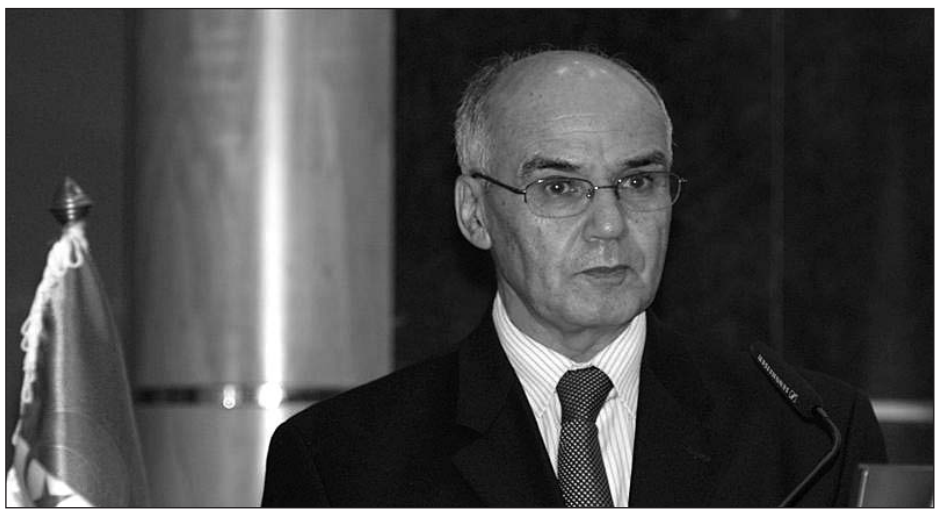
Ph./APS

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a annoncé mercredi à Alger de nouvelles mesures pour assainir et développer le secteur des Mines, qui, reconnaît-il, accuse "*un retard considérable*".

" *Dans le domaine des Mines, nous avons pris un retard considérable* ", a déclaré le ministre lors de la clôture d'une rencontre nationale qui a rassemblé les directeurs de l'énergie et des mines (DEM) des 48 wilayas, rapporte l'APS.

Déplorant la manière dont ont été exploitées certaines mines algériennes par des opérateurs étrangers, qui, selon le ministre, " *font tout sauf exploiter correctement nos mines* ", il a souligné que l'effort de développement dans ce secteur sera axé sur le renforcement des réserves nationales en minerais par l'application de méthodes modernes pour évaluer le potentiel géologique de l'Algérie.

Ainsi, pour l'année prochaine l'État a dégagé une enveloppe financière de 800 millions de dinars pour encourager la recherche minière, et compte modifier la loi y afférente pour lui permettre de contribuer à cette recherche. Le ministre a cité, dans ce sens, l'objectif d'atteindre pour la production de phosphate quelque 5 millions de tonnes par an à court terme. " *Nous produisons à peine 1 à 1,5 million de tonnes de phosphate chaque année, alors que nos réserves nous permettent de produire dix fois cette production* ", a regretté le ministre, qui a indiqué que le potentiel à découvrir pour cet engrais " *est très important* ". Le ministère de l'Energie et celui des Ressources en eau discutent actuellement de la possibilité d'installer des usines de traitement de phosphate pour produire des engrais, a indiqué le ministre.

Par ailleurs M. Yousfi a instruit les DME, présents à cette rencontre, d'inspecter toutes les carrières et mines pour contrôler les conditions d'exploitation et s'assurer de l'application des mesures de sécurité. " *Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout dans cette affaire, et aussi à arrêter l'exploitation illicite des carrières et des sablières. L'État est là, les règlements et les lois, il faut qu'elles soient respectés, il y trop de blessés et de morts dans ces carrières* ", a affirmé le ministre, qui a insisté sur le rôle des DEM et de la Police des mines pour faire respecter cette réglementation.

Aussi, et à ce même volet toujours dans le domaine de l'exploitation des Mines, le ministre a annoncé que son département allait engager une lutte contre les exploitants fraudeurs, qui donnent de fausses déclarations sur les volumes d'extraction des minerais et leurs prix.

À ce propos, il a affirmé qu'il n'allait pas " *se contenter de déclarations* " mais s'est dit " *déterminé* " à réviser le cahier des charges pour l'exploitation des mines, afin de rendre obligatoires les informations sur les volumes des extractions et leurs prix réels, tout en instruisant les DEM à les déterminer chaque année.

" *L'argent est à l'État et l'État doit percevoir ce qui lui revient* ", a -t-il dit.

Sur le plan du renforcement de la distribution des produits pétroliers, M. Yousfi a révélé que le gouvernement a donné son accord pour accompagner Naftal dans le développement des capacités de stockage de produits d'hydrocarbures " *dont l'objectif est atteindre 30 jours de consommation d'ici à 2020* ". Revenant par ailleurs sur le programme de développement des énergies renouvelables, le ministre a indiqué qu'il sera présenté dans les prochains jours au gouvernement. La mise en œuvre effective de ce programme sera entamée en 2011 et permettra, sur les vingt prochaines années, de produire 40% des besoins en électricité de l'Algérie à partir de ces énergies, a encore fait savoir le ministre.

I. A.

COMITÉ CONTRE LA TORTURE

Anouar Malek annonce le retrait de sa plainte

M. Anouar Malek, un algérien résidant à l'étranger, a annoncé avoir retiré la plainte qu'il avait déposée en juillet 2009 auprès du comité contre la torture des Nations unies à Genève.

Ce retrait intervient en réponse à "la demande instante de mon père le moudjahid Mabrouk, qui n'a cessé, depuis que j'ai quitté l'Algérie, de me recommander de préserver la dignité de mon pays et de défendre ses intérêts, même au prix de ma vie", a indiqué M. Malek dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie.

Il a expliqué avoir, également, retiré la plainte pour "barrer la route à ceux qui complotent contre l'Algérie à l'intérieur, ceux-là même, a-t-il dit, qui m'ont poussé à recourir à une juridiction internationale dans le but de réaliser, à travers ma juste cause, leur dessein consistant à porter atteinte à l'Algérie".

M. Malek a ajouté que la retrait de sa plainte a pour objectif, aussi, de "dévoiler les intentions de ceux qui à l'étranger, pour des motivations bassement matérielles, se mettent au service et aux ordres d'officines revanchardes dont la seul objectif est de ternir l'image de l'Algérie".

En visite à Genève en octobre 2009 pour participer à une conférence de la Ligue des musulmans de Suisse à Fribourg, le président du MSP, M. Bouguerra Soltani avait, rappelons-le, dû écourter son séjour et rentrer précipitamment sur Alger, échappant ainsi à la justice suisse qui le recherchait sur la base de la plainte déposée par Anouar Malek. Celui-ci avait affirmé avoir subi de nombreux sévices durant une séance de torture qui aurait été dirigée par Bouguerra Soltani en juillet 2005.

I. A.

DES EMPLOYÉS DE LA CNR ET DES AGENTS D'ALGÉRIE POSTE ET IMPLIQUÉS

Un réseau spécialisé dans le détournement de fonds démantelé à Blida

Les éléments de l'unité de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont, au cours de la semaine écoulée, démantelé un réseau spécialisé dans le détournement de fonds, le vol et la falsification. A l'issue de cette affaire, 13 personnes ont été inculpées, dont 5 ont été placées sous mandat de dépôt. Ainsi, agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches de la wilaya de Blida ont mis au jour le pot-aux-roses en découvrant que plusieurs agents des Postes à l'unité de Blida avec la complicité de certains éléments de la Caisse nationale des retraites CNR de la même wilaya, puisaient dans les comptes des personnes retraitées décédées faisant croire que ces dernières étaient toujours vivantes. Après des investigations minutieuses, il s'est avéré qu'il s'agissait de complicité entre des agents des guichets du bureau de poste et des employés de la CNR régional, qui avaient ainsi constitué un réseau qui sévissait depuis 2002. Le directeur de la CNR, H. S. était à la tête du « gang ». Les personnes décédées, bénéficiaient des pensions de retraite versées par l'agence régionale de la CNR de Blida. Ainsi ces pensions au lieu de prendre fin avec le décès de leurs bénéficiaires continuaient à être versées, mensuellement, depuis 8 années. Pour retirer ces pensions versées dans les comptes courants postaux des défunts les postiers employaient différentes méthodes. Au terme de l'enquête les éléments de la section de recherches de la GN de Blida ont procédé à la saisie de pas moins de 17 chèques postaux falsifiés. Les guichetiers percevaient pour chaque retrait effectué une certaine somme. Les mis en cause ont été présentés devant la justice pour « création d'association de malfaiteur, faux et usages de faux, falsification de documents administratifs et bancaires, détournement de fonds publics, vol, négligence menant au vol, l'usure patient d'identité ».

Ahmed Bouaraba

L'ANP MET FIN À L'OPÉRATION DE SIDI--ALI-BOUNAB

Plusieurs terroristes abattus et des bombes artisanales désamorcées

Dans les maquis d'Ammal et de Béni Amrane (sud-est de Boumerdès) plusieurs casemates ont été détruites par les soldats de l'ANP qui se sont redéployés depuis plusieurs jours. Là encore, nos sources précisent que pas moins d'une vingtaine de bombes artisanales y ont été désamorcées.

PAR TAHAR OUNAS

PH D. R.

Les forces de sécurité pénètrent les bois et mettent en déroute les terroristes

L'opération militaire, enclenchée le 9 du mois courant par les forces combinées de sécurité dans les maquis de Sidi-Ali-Bounab, à cheval entre Boumerdès et Tizi-Ouzou, a pris fin, dans la soirée d'avant-hier, apprend-on de sources sécuritaires. Il faut dire que cette opération est la plus importante depuis plus de quatre ans à être menée dans la Kabylie. Dans les maquis d'Ammal et de Béni Amrane (sud-est de Boumerdès) plusieurs casemates ont été détruites par les soldats de l'ANP qui se sont redéployés depuis plusieurs jours. Là encore, nos sources précisent que pas moins d'une vingtaine de bombes artisanales y ont été désamorcées. N'était le brouillage des réseaux de la téléphonie mobile, qui ont été rétablis partiellement en milieu de journée de jeudi dernier, les engins explosifs, placés ça et là, auraient explosé au passage des troupes de l'armée. Les bombardements intensifs à l'arme lourde des coins réputés être les fiefs des groupes terroristes a permis l'avancée des divisions de l'armée dans les endroits boisés. Selon une source au fait de la situation sécuritaire, l'armée a utilisé une nouvelle tactique de pénétration dans les maquis. Celle-ci, consiste, selon notre source, à brouiller le réseau de téléphonie des trois opérateurs de téléphonie mobiles pour empêcher les terroristes d'actionner les bombes à distance et communiquer entre eux et d'autre part, le bombardement par des hélicoptères équipées de lance roquettes les coins suspectés d'abriter les hordes sanguinaires. Puis arrive la pénétration des forces terrestres dans les bois, ajoute notre source. Cette tactique a contraint les terroristes à battre en retraite et a permis le désamorçage de plusieurs bombes artisanales. Les maquis de Djerrah ont été ainsi passés au peigne fin et plusieurs mines traditionnelles désamorcées. Notons que ces massifs montagneux sont réputés être la zone de repli des groupes de katibat al arkam et d'ec cham qui sévissent depuis les années 90 dont ces parrages dont le champ d'action s'étend jusqu'aux frontières de la wilaya de Bouira. En mars 2009, faut-il le rappeler, les forces de l'ANP avaient mis hors d'état de nuire sept terroristes dont l'émir de katibat ec cham Delci Aïssa, au cours d'une importante opération de ratissage dans les maquis de Lala Messâad jouxtant les maquis de Chabet El Ameur et Lakhdaria (Bouira). L'action de l'ANP a vu la mobilisation d'importants moyens humains et matériels et l'on parle de déploiement de plus de 4.000 militaires dans les maquis de Sidi-Ali- Bounab et de Timezrite. Cette opération a été lancée suite à des informations faisant état de la tenue d'un important conclave de restructuration de l'organisation de Droukdel à laquelle de hauts responsables de la nomenclature terroriste devaient assister. ladite offensive aurait permis la neutralisation d'une vingtaine de terroristes et la destruction de plusieurs casemates.

Parallèlement à cette opération, les acolytes de Droukdel ont perpétré un lâche attentat, dans la soirée de lundi dernier, lors duquel deux militaires ont été blessés dans les massifs de Ghoumrassa dans la commune des Issers. Par ailleurs, il est important de rappeler que plusieurs réseaux de soutien aux groupes terroristes ont été mis hors circuit par les services de sécurité dans plusieurs localités de Boumerdès. **T. O.**

APRÈS UN WEEK-END BLANC

Plusieurs routes coupées à la circulation

PAR CHAFIKA KAHLAL

Après plus de deux jours de perturbations atmosphériques qui ont engendré, neige et pluies orageuses dans plusieurs régions du pays, le beau temps est, selon l'office national de météorologie, de retour sur l'ensemble du pays. Les températures quant à elles ont connu une amélioration, variant entre 11° et 16° au nord du pays et de 17° à 27° au sud. Il faut dire que les perturbations de ces dernières 72 heures ont engendré d'importantes chutes de neige sur les hauteurs du centre et de l'est du pays. Plusieurs régions notamment montagneuses ont eu droit à un manteau neigeux depuis la nuit de mercredi au grand bonheur des enfants, qui ont conmmencé leurs vacances d'hiver et les citoyens profité d'un week-end prolongé. Les wilayas de Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Aïn Defla, Blida, Bouira et Guelma et bien d'autres ont connu des pluies torrentielles et chutes de neige ces derniers jours. Les cumuls dans ces quatorze wilayas ont atteint voire dépassé les 50 mm. Ces intempéries ont causé des dégâts considérables. Plusieurs routes sont , selon les services de la Gendarmerie nationale, toujours coupées à la circulation routière dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la RN 30 reliant la ville de Tizi-Ouzou à celle de Bouira, la RN 15 reliant la ville de Tizi-Ouzou à celle de Bouira, et la RN 12 reliant la ville Tizi-Ouzou à celle de Bejaia, à hauteur du village Tagma (commune de Zekri), sont coupées à la circulation en raison de l'amoncellement de neige, a-t-on précisé de même source. Il en est de même de la RN 33 reliant la RN 30 et la ville de Bouira au lieu dit Azrou Egedone, commune d'Aït-Boumahdi. La circulation est, également, coupée au niveau du CW 10 reliant le CW 150 et la commune d'Aït-Yahia, à hauteur du village Taka le CW 251 d'Abi-Youcef et Illilten et le CW 253, reliant la ville de Bouzeguene à celle d'Ifigha, entre les deux localités. La même situation est constatée au niveau du CW 09, reliant la ville d'Illoula Oumalou à celle de Chellata dans la wilaya de Bejaia, le CW reliant la RN 12 à la commune de Zekri et le CW 150, reliant la ville de Mekla à celle d'Aïn-El-Hammam, entre les deux localités. Dans la wilaya de Bouira, l'amoncellement de neige a touché la RN 33, reliant la ville de Bouira à celle de Tizi-Ouzou. A Jijel, encore, il s'agit de la RN 105, reliant la ville de Jijel à celle de Mila, le CW 137A, reliant la ville de Texenna à celle de Selma Ben Ziada et le CW 137B, reliant la ville de Ziamah Mansouriah à celle d'Erraguen. Dans la wilaya de Bejaia, les intempéries ont affecté la RN 26A, reliant la ville de Béjaia à celle de Tizi-Ouzou, entre les PK 15 et 20, dans la circonscription de Chellata, le CW 159 reliant la ville de Chellata à celle d'Ouzellaguene, entre les deux localités précitées, et le CW 45, reliant la ville de Ferraoun à celle de Beni Mouhli dans la wilaya de Sétif. Dans la wilaya de Mila, la neige a bloqué la circulation au niveau de la RN 100, reliant la ville de Ferdjioua à celle de Chelghoum Laïd, le CW 77, reliant la ville de Jijel à celle de Sétif, le CW 105, reliant la ville de Mila à celle de Jijel entre les communes d'Amira Arres et Tessala Lamtai. La neige a bloqué, aussi, le CW 135A, reliant la ville de Mila à celle de Jijel, dans la circonscription de la commune de Terrai-Baïnem, la CW 04, reliant la ville de Terrai Baïnem à celle de Chigara et le CW 07, reliant la ville de Benyahia-Abderrahmane à celle de Bouhatem. A Sétif, la circulation est coupée au CW 04, reliant la ville de Beni Mouhli à celle de Beni Ourtilane, entre les deux localités, le CW 75, reliant la ville de Sétif à celle de Bejaia, dans la circonscription de la commune d'Aït Naoual M'Zada. A Souk Ahras, le trafic routier est arrêté lui aussi au niveau de la RN 81, reliant la ville de Tiffech à celle de Souka Ahras, dans la circonscription de la commune de Tiffech, la RN 80, reliant la ville de Sedrata à celle de Guelma, la RN 20, reliant la ville d'Aïn Zana à celle de Souk Ahras, dans la circonscription de la commune d'Aïn Zana. Les autres axes coupés par la neige dans cette wilaya sont la RN 82, reliant la ville de Taoura à celle d'Ouenza (Tebessa), à hauteur da la mechta de Graoua (commune de Taoura), et le CW 30, reliant la ville de Khedara à celle d'Ouled Moumen, entre les deux localités.

PH M. Zalouk

C. K.

AUSCULTATION ET SÉCURITÉ DES BARRAGES EN ALGÉRIE

Les Espagnols proposent leur technologie

Des experts et spécialistes espagnols de l'auscultation et la sécurisation des barrages ont présenté aux responsables algériens des ressources en eau leur technologie et leur savoir-faire, ainsi que leur expertise, en présence des dirigeants de l'Agence nationale des barrages et de transfert et des différents gérants des principaux barrages du pays, tel que celui de Beni Haroun.

PAR AMAR AOUIMER

Contrôle et sécurité des barrages pour prévenir les éventuels aléas.

"*L'envasement de nos barrages présente actuellement des taux prévus lors de leur conception et réalisation, ce qui implique que nous procédons seulement à des actions en amont dans le sens, notamment, de reboisement des 40 bassins riverains pour réduire les impacts induits par les pluies violentes et les sols dénudés*" a déclaré Abdelouahab Smati, directeur général de la mobilisation des ressources hydriques au ministère, en marge de la Journée technique algéro-espagnole portant sur "Sécurité et auscultation des barrages" organisée, hier, à Alger sous le haut patronage du ministre des Ressources en eau.

Selon une autre source proche du ministère, le taux moyen d'envasement des barrages est de 11% suivant la situation géographique des barrages.

Des experts et spécialistes espagnols de l'auscultation et la sécurisation des barrages ont présenté, donc, aux responsables algériens des ressources en eau leur technologie et leur savoir-faire, ainsi que leur expertise, lors de cette journée, en présence des dirigeants de l'Agence nationale des barrages et de transfert et des différents gérants des principaux barrages du pays, tel que celui de Beni Haroun.

Selon Abdelouahab Smati, les 68 barrages déjà existants et opérationnels et les 19 autres en cours de construction ou à construire, constituent un véritable patrimoine qu'il faut gérer au quotidien. D'où la veille qui doit être organisée dans les pays du pourtour méditerranéen en utilisant les technologies d'auscultation en vigueur dans le monde.

Smati a ajouté qu'il n'y a pas un taux d'envasement prépondérant entre un barrage et un autre. C'est dans le même souci que la durée de vie de ces ouvrages est généralement conforme à celle prévue dans les contrats de réalisation. Il a souligné que *"les Espagnols ont fait un grand pas qualitatif dans la maintenance des barrages, en général, et l'auscultation périodique des ouvrages hydrauliques, en particulier, et c'est pourquoi nous avons choisi notre partenaire ibérique Ofiteco, avec qui nous avons déjà procédé à des auscultations de nos barrages".*

Smati a également insisté, dans ce sens, sur l'échange d'expériences et de transfert de technologies afin de mieux contrôler les 68 barrages actuellement en service.

Smati estime, par ailleurs, que l'Algérie œuvre pour l'acquisition de technologies et le renforcement des capacités des barrages en utilisant, notamment, le GPS et la télédétection pour les méthodes d'auscultation. "*Nous sommes en veille de ce qui se passe dans le monde en matière de technologies et nous voulons bénéficier de l'expérience des Espagnols en termes de gestion des ouvrages et du transfert technologique*" a-t-il indiqué.

Le contrôle et la sécurité sont, en fait, très importants et indispensables pour prévenir et éviter les désastres environnementaux et écologiques. Ainsi, le directeur des ressources hydriques souligne que *"l'essentiel consiste à mettre une connexion à nos ouvrages avec une gestion automatique par le biais de l'information fiable et nécessaire en tenant, en temps réel, les stockages et le comportement de tous les éléments au niveau des ouvrages*".

Rôle important des barrages dans l'irrigation agricole

Pour Enrique Jimenez, chef de département des systèmes et de l'instrumentation de l'entreprise Ofiteco S. A Espagne, "*le rôle et la place des barrages pour répondre aux besoins du développement durable, et des besoins de l'agriculture en matière d'irrigation des terres abales semi-arides, sont très importants, en ce sens que les ressources hydriques permettent des rendements agricoles élevés*". Il estime que l'apport de l'inspection des barrages pour le développement de l'agriculture du Tiers-Monde est prépondérante et vitale sachant que les barrages en exploitation en Afrique sont seulement de l'ordre de 3% tandis qu'en Asie, le taux est de 59% soit plus que la moitié mondiale.

Jimenez précise que l'irrigation de l'agriculture et la collecte des eaux pluviales sont nécessaires sachant qu'1 milliard de personnes sont actuellement sans eau potable alors que la croissance démographique est constante. D'où la nécessité d'adopter des politiques économiques, environnementales et agricoles adéquates à travers la construction et l'auscultation des barrages afin de produire également de l'hydroélectricité pour le développement durable en Afrique.

A. A.

POUR UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ

Les PME bénéficient de 380 milliards

Représentant plus de 56% du total des entreprises algériennes, toutes tailles confondues, les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'une enveloppe financière de l'ordre de 380 milliards DA accordée par les pouvoirs publics.

Ce pactole, qui vient d'être octroyé par l'État aux PME, vise notamment l'accélération de la mise à niveau de ces entreprises dont l'État attend des résultats concrets concernant leur redressement financier, l'adaptation aux normes internationales et aux standards mondiaux caractérisant le développement et la promotion des PME sachant qu'elles sont considérées comme créatrices de richesses et génératrices de nombreux emplois, notamment dans les pays avancés et industrialisés.

Cependant, les PME algériennes n`assurent qu'1% des exportations hors hydrocarbures dont une majeure partie provient des industries agroalimentaires qui garantissent également plus de 50% du Produit intérieur brut (PIB) et qui font travailler plus de la moitié de la population active du pays. Ayant résolument opté pour le partenariat multilatéral, l`Algérie multiplie les contacts et les négociations avec les délégations d'hommes d'affaires de pays européens et asiatiques

Ainsi, la valse des entrepreneurs et investisseurs d'Espagne, d'Italie, du Portugal, d'Autriche et bien d'autres pays d'Asie du Sud- Est dont la plupart des pays émergents sont très avancés sur le plan technologique et industriel.

Les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, attendent notamment la concrétisation de la règle de partenariat national-étranger tel que le stipule la loi de finances complémentaire 2010 basée sur le principe de 51 %-49 %.

Néanmoins, la plupart des PME algériennes souhaitent acquérir les technologies de pointe, le savoir-faire et l'expertise de leurs partenaires afin de construire une collaboration prometteuse et durable.

A. A.

LORS D'UNE JOURNÉE D'INFORMATION PRÉVUE LE 6 JANVIER

Tout sur la loi de finances 2011

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une Journée d'information sur la "Loi de finances 2011 et son impact sur l'entreprise" sous le haut patronage des ministres du Commerce et des Finances, le jeudi 6 janvier 2011 à Alger. Un riche et important débat sera suivi de questions et réponses devant permettre aux participants et aux entrepreneurs de bien saisir les dispositions contenues dans la loi de finances, notamment en ce qui concerne les volets de la fiscalité et des taxes (IBS, TAP...).

Cette journée sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des impôts, des douanes et vise à informer les opérateurs économiques et les producteurs, tous secteurs économiques confondus, sur les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances 2011 concernant les entreprises et les avantages dont elles peuvent en bénéficier.

7E CONGRÈS MONDIAL DES CHAMBRES DE COMMERCE

Des opportunités d'affaires à saisir

Des institutions nationales en charge du commerce prendront part au 7e Congrès mondial des Chambres de commerce (ICC World Chambers Federation) qui se tiendra, du 8 au 10 juin 2011, à Mexico (Mexique).

Selon les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), "cette rencontre réunira des Chambres de commerce régionales, nationales, internationales et bilatérales ainsi que des organismes publics et privés provenant de plusieurs pays et aura pour objectif de partager le savoir faire et les expériences pour renforcer les liens et explorer de nouvelles stratégies et opportunités d'affaires, notamment dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie, le commerce et les services".

Ainsi, les participants auront l'occasion de tisser des relations de partenariat et de coopération importantes pour instaurer des échanges entre les hommes d'affaires et les investisseurs.

A cet effet, la Caci indique que les opérateurs économiques, les représentants et adhérents de Chambres de commerce intéressés pour participer à ce congrès sont invités à se manifester et consulter le site web de "World chambers federation" pour de plus amples informations et l'inscription en ligne.

FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

L'Algérie invitée d'honneur

La Société algérienne des foires et exportations (Safex) a été mandatée par le ministère du Commerce pour l'organisation de la participation officielle de l'Algérie, en qualité de pays invité d'honneur, à la 19e Foire internationale de Dakar (FIDAK) prévue du 24 février au 7 mars 2011 dans la capitale sénégalaise Dakar.

De nombreux opérateurs économiques algériens, publics et prives, ont exprimé leur disponibilité pour y participer et exposer leurs produits afin de rechercher des créneaux et des opportunités de partenariat et de débouchés pour la commercialisation de leurs produits, notamment pour ce qui est des produits agroalimentaires, de plus en plus prisés en Afrique (comptoir algéro-camerounais de Yaoundé exposant les produits algériens du terroir, tels que les fruits et légumes frais...).

A. A.

INSALUBRITÉ, INSÉCURITÉ ET MENDICITÉ

LE NOUVEAU VISAGE DE LA CAPITALE

À la Place des Marthyrs, c'est la véritable cour des miracles : familles SDF, handicapés, malades mentaux, alcooliques et autres clochards assiégent les passants en quête d'une piècette. Ce dernier mot n'est toutefois pas approprié puisqu'il n'est nullement recommandé de donnee à ces dizaines de mains avides moins de 10 DA...

PAR DJAMEL BOUKERMA

PH / D. R.

Des enfants exposés impunément aux rigueurs et fléaux de la rue.

La mendicité, ce phénomène tant décrié et dénoncé maintes et maintes fois sur cette même page, se propage de manière terrifiante ces dernières années. Aucun quartier de la capitale n'est épargné par les mendiants qui affluent de toutes parts vers ce nouvel eldorado où la misère présente plusieurs visages, tous aussi pitoyables les uns que les autres. Chaque mendiant a son secteur propre à lui, d'aucuns optent pour les grands boulevards, dans l'espoir de réaliser un gain plus substantiel, vu l'incessant va-et-vient qui s'y voit. Mais justement sur ces boulevards les passants sont moins généreux et souvent ne jettent même pas un coup d'œil aux mains tendues. Le boulevard Hassiba Ben Bouali, a titre d'illustration, est squatté par des dizaines de mendiants qui s'y installent dès les premières lueurs du jour. La Place des Martyrs, quant à elle, connait le même phénomène, mais à un degré bien plus grave. Là c'est la véritable cour des miracles, familles SDF, handicapés, malades mentaux, alcooliques et autres clochards assiégent les passants en quête d'une piècette. Ce dernier mot n'est toutefois pas approprié puisqu'il n'est nullement recommandé de donne à ces mains avides se tendant vers vous moins de 10 DA, offrir moins c'est s'exposer au risque de se voir toiser avec dédain par le quémandeur ou pire se voir traiter de tous les noms - entre haut et bas- bien sûr. Ces mendiants de tous âges confèrent aux rues et places publiques d'Alger une image des plus déplorables. Des mendiants d'une saleté repoussante desquels émanent des relents écœurants s'installent devant fast-food et restaurants harcelant clients et passants, surtout la gent féminine qui se voit littéralement arracher le sandwich du midi des mains.

Les gérants de ces lieux, ne peuvent malheureusement pas faire grand-chose contre cet état de faits, se contentant de les chasser de temps à autres, mais ils reviennent toujours. « *Ils ne nous laissent pas tranquilles, même si on leur donne à maanger ils continuent à importuner la clientèle qui finit par fuir vers des endroits plus tranquilles* » déplore le gérant d'un fast-food. L'autre phénomène, également dénoncé à plusieurs reprises, est l'utilisation des enfants pour attendrir les passants. Cet acte condamnable est de plus en plus répandu et l'on retrouve sur les trottoirs de la capitale des dizaines de chérubins psalmodiant des formules destinées à sensibiliser les citoyens. Il y a ceux qui étalent leurs ordonnances attendaant le geste charitable. Entre tous ces mendiants, qui est vraiment nécessiteux et qqui ne l'est pas, qui a été contraint de tendre la main et qui a choisi d'en faire une profession « lucrative » entre tout ce beau monde les familles, elles-mêmes pâtissant de l'érosion de leur pouvoir d'achat ne savent quelle attitude adopter. D'aucuns nous diront que les « VRAIS » pauvres n'étalent pas leur misère sur la voie publique préférant préserver leur dignité, ce seul bien qui leur reste. D'autres diront que quelqu'un qui tend la main est nécessairement dans le besoin et que l'on n'a pas le droit de mettre en doute leur bonne foi... Quoi qu'il en en soit les Algérois ne peuvent prendre en charge toute cette misère étalée sans artifices, les autorités compétentes devraient plus s'investir pour leur venir en aide d'une façon ou d'une autre. Des vieux vous diront qu'il y a quelques décennies un décret préfectoral interdissait la mendicité dans Alger. Il est vrai qu'à l'époque elle éblouissait par sa blancheur ceux qui la découvraient, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Dj. B.

BEN AKNOUN

De nouveaux Abribus

La station urbaine située dans la commune de Ben Aknoun connait, ces jours-ci, des travaux pour l'installation de nouveaux Abribus plus modernes et surtout plus fonctionnels. Ces nouvelles infrastructures sont accueillies avec soulagement et joie par les usagers du transport en commun, particulièrement en ces jours pluvieux. « On se félicite de la réalisation de ces Abribus qui nous faciliteront l'attente les jours de pluie », nous déclare, avec une mine réjouie, un usager abordé à proximité de ladite station. En outre la réalisation de ces Abribus, à quelques jours seulement, de l'avénement de l'hiver, ne manquera pas de contribuer à attenuer, un tant soit peu, les désagréments des usagers des transports en commun, dont les longues attentes dans des conditions souvent très difficiles. Ce qu'il faut dire en conclusion, c'est que cette initiative a été saluée par tous .

Dj. B.

BOUZEREAH

Asphyxie de la station urbaine

La station des transports en commun, se trouvant dans la commune de Bouzareah, constitue une réelle source d'ennuis pour les usagers et riverains. Cela à cause des disfonctionnements et de l'anarchie qui règnent en maîtres au niveau de ladite station, Entre bousculades, vols à la tire et bagarres, les nerfs des usagers sont soumis à rude épreuve. Située à coté de la daïra d'un côté et l'APC de l'autre, cette station aménagée sur une superficie, considérée par beaucoup comme insuffisante, voit en effet, transiter quotidiennement des milliers d'usagers. D'autant qu'un marché est ouvert à proximité et fait même partie intégrante de ladite station. Ces nombreux usagers se heurtent à un nombre assez restreint de bus vers les destinations desservies. **K. H.**

RESTAURATION, PRESTATIONS DE SERVICE

VENDREDI… JOURNÉE MORTE

PAR KARIMA HASNAOUI

Le vendredi, en plus d'être dédié à la prière, est aussi synonyme de grasse matinée, repos, relaxation, sorties en famille. La capitale s'arrête de vivre chaque vendredi, ce qui se répercute négativement sur l'activité sociale et économique. Chaque vendredi de chaque semaine, la capitale se retrouve face à un silence-radio total, aucun commerce ouvert, et rares sont les prestataires de services qui restent ouverts dans la matinée. Cette situation de ville morte engendre de graves désagréments pour le citoyen, lequel en cas d'urgence, se retrouve sans beaucoup d'alternatives. Une petite virée dans quelques rues de la capitale, nous a permis de constater l'ampleur de cette réalité. Première étape, la commune d'El Biar, qui représente l'un des principaux axes empruntés par les Algérois. À Saint-Raphaël un seul restaurant (Fast-food) assure la « permanence», cela d'ailleurs avec un menu très limité à savoir frites-omelette et pizza basique. Salim, pizzaïolo, nous affirme : « *Les clients sont très rares les vendredis. C'est à partir de 15h, 16h que quelques-uns rappliquent pour casser la croûte. Donc nous optons pour un menu plus léger est adapté aux besoins de ce jour de relâche* ». À Bouzareah, plus précisément à la rue Cheney, à côté de la faculté des sciences humaines et sociales, là où est érigée la cité universitaire, aucun taxiphone n'est ouvert les après-midis des vendredis. Cela constitue une réelle contrainte pour les étudiants, qui doivent ainsi se déplacer jusqu'à Air-de-France pour pouvoir contacter leurs familles ou recharger leurs crédits. Même les stations-service se mettent au vert les vendredis. Lors de notre virée, nous avons pu constater que sur un itinéraire de plusieurs dizaines de kilomètres une seule pompe était ouverte à Cheraga. Hamid, un jeune père de famille, abordé sur les lieux nous dira à ce propos : « *Tous les vendredis se ressemblent; Je me souviendrais toujours de la fois où j'ai eu une panne d'essence alors que ma femme était sur le point d'accoucher à l'intérieur du véhicule. Quand j'ai demandé au pompiste de la station - ouverte- de me faire le plein, il a refusé sous pretexte que la prière n'était pas encore terminée et qu'il ne pouvait donc pas encaisser d'argent* ». Ces cas sont légion et se voient dans les différentes communes de la capitale. Il s'agit pourtant là de la capitale avec ses besoins incommensurables en matière de soins, médicaments et autres services. Ce qui pousse beaucoup d'entre nous à se demander « pourquoi les commerces n'ouvrent-ils pas au moins après la prières d'El Dohr ». Même les lieux de loisir sont fermés alors que coincidant avec une journée de repos, ils devraient bien au contraire proposer leurs services aux familles qui travaillent toute la semaine. En attendant d'avoir une capitale dynamique et vivante les week-ends il reste le petit écran pour fuir l'ennui en priant de ne pas tomber malade un vendredi.

K. H.

ANNABA

Journées techniques sur les blés durs

Les opérateurs de l'agroalimentaire et les agriculteurs doivent mettre en synergie leurs moyens et leurs efforts en vue d'améliorer les rendements, a indiqué mercredi à Annaba le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa. Intervenant à l'ouverture des journées techniques sur la promotion de la qualité des blés durs dans les hautes plaines de l'est algérien, initiées par le groupe industriel Benamor, le ministre a souligné qu'il est aujourd'hui "impératif que les acteurs du secteur agricole s'inscrivent dans cette logique économique qui permet d'assurer la durabilité de leurs activités et de contribuer à la construction d'une économie moderne". L'objectif est de "parvenir à assurer la sécurité alimentaire qui représente un facteur de souveraineté nationale", a ajouté M. Benaïssa, avant de faire part de sa "satisfaction" quant à l'initiative du groupe Benamor qui a eu, a-t-il dit, "l'audace de lancer la réflexion autour de la mise en place d'un réseau régional en mesure d'organiser l'interprofession pour faire face aux contraintes de la filière céréalière de manière constructive".

Saluant le renforcement des moyens de concertation entre l'ensemble des acteurs économiques agissant dans la filière des céréales, le ministre a estimé que ces journées techniques interviennent "au bon moment" car, a-t-il ajouté, l'amélioration de la production céréalière doit passer par l'adoption d'une démarche commune entre les agriculteurs et les transformateurs pour répondre aux nouveaux enjeux, tant économiques qu'alimentaires, tout en préservant l'environnement. "L'état actuel de la production de blé dur et son adaptation aux exigences du consommateur", "l'expérience étrangère dans la céréaliculture", "le stockage des blés" sont au menu, avec d'autres thèmes, de ces journées techniques qui se poursuivront jeudi avec la participation de chercheurs, d'opérateurs agro-industriels et de techniciens agricoles. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural s'est ensuite rendu au siège de la wilaya de Annaba où il a procédé à l'installation du Comité régional interprofessionnel des céréales (CRIC) qui couvre les wilayas de Constantine, Mila, Skikda, Souk-Ahras et Béjaïa.

Sixième du genre à l'échelle nationale, le CRIC est un espace de concertation et de propositions regroupant les membres du pôle céréalier agissant dans des conditions pédoclimatiques similaires, et dont les préoccupations se rapprochent en comparaison avec les autres pôles céréaliers. La délégation ministérielle s'est ensuite rendue, dans l'après-midi, dans la wilaya de Guelma où elle a visité une semoulerie et une pépinière relevant du groupe Benamor. Les locaux de l'ex-COFEL, d'une superficie de 4.890 m2, proposés pour être intégrés dans la structure nationale du froid, ont également été inspectés par M. Rachid Benaïssa.

APS

BOUMERDÈS, STRUCUTRES DE LOISIRS INEXISTANTES

Les jeunes battent le pavé

Les infrastructures de jeunes dans la wilaya de Boumerdès font grandement défaut. Plusieurs localités, notamment celles situées sur le versant est et sud-est de la wilaya, sont dépourvues de structures pour activités de jeunes.

PAR TAHAR OUNAS

Salle de cinéma de la commune des Issers.

PH / D. R.

Ces localités sont plongées dans une léthargie chronique et dans la monotonie. De ce fait, les jeunes ne trouvent aucun espace de détente que les cafés où des rounds de dominos sont joués à longueur de journée. Dans la commune des Issers, à l'est de Boumerdès, la situation est des plus décriée par les jeunes qui réclament depuis plusieurs années des espaces pour activités de jeunes. Hormis la salle de cinéma l'Afrique, un joyau architectural, qui a fait l'objet de réfection suite aux dégâts causés par le séisme de 2003, la ville des Issers est mal lotie en matière d'infrastructures de jeunes. Les travaux du projet de réalisation d'une maison de jeune, en remplacement de l'ancienne, ne sont toujours pas entamés en raison de retards pris par l'opération de démolition de l'ancienne maison de jeune. De ce fait, plusieurs associations se sont retrouvées sans espaces et sans bureaux et continuent d'activer dans des conditions lamentables. *«Avant l'ouverture de la salle Afrique, nous organisions des réunions dans les cafétérias de la ville»*, nous dira un animateur de l'association Cirta de théâtre. Outre cela, plusieurs projets auxquels des sommes colossales ont été allouées sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. A titre illustratif, le projet de la bibliothèque communale est à l'arrêt en raison, nous dit-on, de non-paiement des situations de travaux réalisés déjà sur le terrain. Une somme de 19 millions de dinars a été débloquée pour la construction de ce projet tant attendu par les férus de la lecture. L'ouverture l'année dernière de la salle omnisport était une aubaine pour les Isserois. Mais cela reste insuffisant devant l'accroissement de la population, notamment les besoins de la frange juvénile de la région. Au niveau de Vas Laabid, la situation n'est guère reluisante. La maison de jeunes est squattée depuis des années par un citoyen tandis que la salle de lecture est devenue, depuis le début des années 90, une brigade pour la police communale. Les jeunes de ladite localité trouvent refuge dans la salle de sport ouverte il y a quelques années. Ici, la pratique sportive est à encourager davantage car l'engouement des jeunes, notamment aux sports de combats, est perceptible.

D'ailleurs, la section karaté compte plusieurs athlètes qui ont décroché des titres nationaux lors des compétitions et championnats nationaux. Par ailleurs, plusieurs projets accusent des retards considérables dans la réalisation. Huit projets, notamment des maisons de jeunes, des CSP, une base nautique et camps de jeunes inscrits en 2005 ont été relancés en 2009 par la DJS. Une importante enveloppe financière a été octroyée pour le secteur de la jeunesse et des sports dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 afin d'achever les programmes en souffrance et de lancer de nouveaux projets à travers plusieurs localités.

T. O

BEJAIA, CONFORMITÉ DES CONSTRUCTIONS

L'opération peine à prendre son envol

L'opération de régularisation et de mise en conformité des constructions dans la wilaya de Béjaïa *"n'arrive pas encore à prendre son envol"*, a relevé, mercredi, le wali exhortant les services municipaux et ceux relevant de la Direction de l'urbanisme à renforcer leur sensibilisation auprès des citoyens concernés.

Intervenant à l'occasion de la tenue d'une journée de vulgarisation de la loi du 20 juillet 2008, fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, le wali a souligné que depuis l'entrée en vigueur de cette loi, seuls 600 dossiers sont parvenus à la wilaya, dont à peine une soixantaine a été régularisée.

"Il n'y a pas d'explication objective pour justifier cette situation", a indiqué le chef de l'exécutif qui appréhende que cet atermoiement provoque un phénomène de bousculade à l'arrivée des délais impartis par ce texte aux concernés pour se mettre en conformité.

Par ailleurs, cette situation est de nature à ralentir l'action des services de l'urbanisme, engagés dans une profonde opération d'aménagement et d'amélioration urbains, a-t-on relevé.

A titre d'exemple, il a été fait cas particulièrement *"de ce qui est supposé être la nouvelle ville de Béjaïa, le plateau de Sidi-Bouderham, dont de grands espaces ont été indûment occupés et construits, et qu'il va falloir régulariser ou plutôt faciliter sa réalisation"*, a-t-on souligné.

Le cas vaut aussi pour le quartier de Tizi, à la périphérie Sud de la ville, construit de façon spontanée, voire illicite, appelant, en raison de la concentration populaire qui le caractérise, non seulement la mise en place en son sein de nouvelles servitudes publiques, mais aussi un déménagement et une profonde requalification, a-t-on fait savoir.

En fait, l'occasion de cette rencontre, présidée par M. Makhlouf Naït Saâda, directeur central au ministère de l'Habitat, par delà l'explication des avantages fournis par cette loi tout autant que les obligations qu'elle impose, a constitué une réelle occasion pour débattre des opportunités à même de renforcer les aménagements urbains et d'inscrire les actions qu'elle prévoit dans le respect des normes de constructions et d'urbanisme.

APS

TIPASA, VESTIGES

Mise en valeur et sauvegarde des sites archéologiques

La troisième phase du Plan permanent de mise en valeur et de sauvegarde des sites archéologiques (PPMVSA) de la commune de Tipasa vient d'être adoptée par la session ordinaire de l'APW.

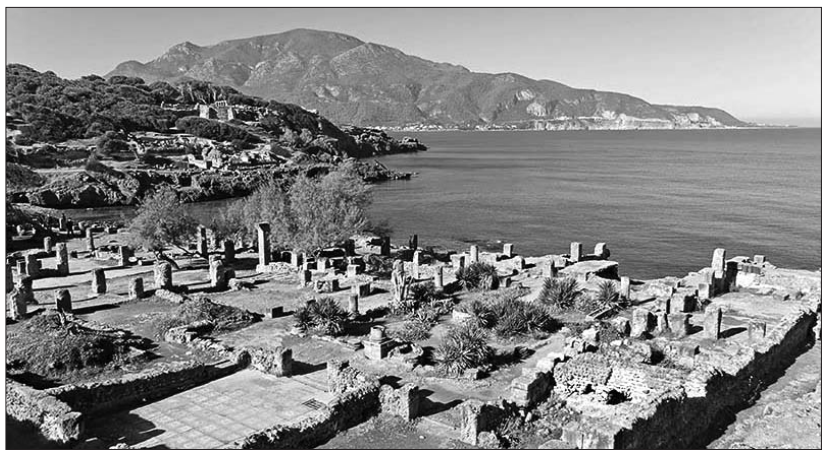

PH /D. R.

Pour le wali, l'étude de ce plan pilote constitue *"un signe que toutes les périodes historiques de notre pays sont défendues et doivent être sauvegardées afin de laisser à nos enfants des vestiges témoins de ce passé et non pas seulement des cartes postales de ce patrimoine"*.

Pour éviter tout malentendu quant à la finalité et aux objectifs du PPMVSA, le wali a invité les responsables de la culture à organiser des journées d'information et de sensibilisation sur les trois phases du plan en direction des citoyens, voire même des portes ouvertes *"sur la nécessité de préserver le patrimoine qui est notre mémoire collective"*.

La wilaya, a-t-il dit, *"est prête à financer des sorties pour les enfants"* sur les sites historiques *"afin de mieux les sensibiliser sur la nécessité de préserver cet héritage"*. Les responsables locaux, a-t-il ajouté, doivent être intransigeants et inflexibles quant au respect de la réglementation relative à la protection des vestiges historiques et culturels.

Le directeur de la culture, M. Hocine Ambes, a présenté les grandes lignes de ce plan réalisé en collaboration avec les experts et sur la base des recommandations de l'UNESCO, dont l'objectif principal, a-t-il expliqué, est de protéger la cité historique, dont une grande partie est classée sur la liste du patrimoine mondial depuis 1982. La première phase de ce PPMVSA, qui a nécessité une enveloppe financière globale de 15 millions de dinars, a permis de faire un diagnostic de la situation des sites archéologiques classés de Tipasa (les parcs archéologiques romains Est et Ouest et le Mausolée Royal de Maurétanie) et de proposer des actions urgentes à lancer pour leur préservation et leur mise en valeur dans le cadre d'une exploitation durable de cette mémoire collective et ce, à travers un plan de gestion.

Le plan, confié au bureau d'étude CNERU, a fait l'objet, par la suite, d'une présentation des grandes lignes des trois phases par l'architecte Youcef Chenaoui, qui a rappelé qu'il a été tenu compte des recommandations des experts de l'UNESCO au moment de la levée des réserves sur le site de Tipasa classé en 2002 sur la liste du patrimoine en péril en raison de nombreuses dégradations constatées suite aux différentes extensions urbaines.

La réalisation du plan de sauvegarde de Tipasa et de Cherchell, qui est en cours, a pour objectif de sauver le centre historique constitué, pour la ville de Tipasa, des deux parcs archéologiques, du musée et du Mausolée royal de Maurétanie dont les zones tampon ont été arrêtées définitivement. Un plan de développement adapté aux spécificités de la ville et mettant en valeur ses atouts culturels et historiques a été proposé.

Prenant en considération le développement et l'urbanisation inéluctables des villes, le plan de sauvegarde sera un instrument intégré dans le PDAU et un moyen de les protéger ou du moins d'atténuer les effets des dégradations et autres atteintes directes ou indirectes aux sites classés tout en instituant des zones interdites à la construction et des servitudes. Le plan en préparation, depuis 2004 par le CNERU, vise à délimiter les zones contenant les vestiges et monuments importants afin de préserver l'authenticité du site, celles dites tampon (proches des vestiges) et à proposer des constructions et aménagements qui collent aux spécificités de la zone tout en valorisant ces sites à travers un plan de gestion.

Le PPMVSA sera présenté aux experts de l'UNESCO lors de son assemblée générale qui se tiendra en février 2011 avant d'entrer en application en Algérie qui a entièrement financé les plans de Tipasa et de Cherchell, en cours d'étude.

APS

BOUIRA, STRUCTURES SPORTIVES ET JUVÉNILES

Etat d'avancement satisfaisant

Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Hachemi Djiar, a effectué, mercredi, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Bouira durant laquelle il s'est enquis de l'état de nombreuses structures dédiées à la promotion de la pratique sportive et aux multiples activités culturelles et de loisirs.

Le ministre a entamé sa visite par la ville de Lakhdaria, où il a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une piscine semi-olympique, la première du genre dans cette localité.

Dotée d'une enveloppe de 118 millions de dinars, ce projet d'une capacité de 500 places est implanté au pôle sportif de Lakhdaria, mitoyen de plusieurs autres projets sportifs et de loisirs.

"Sa réception (piscine) est attendue en décembre 2011", selon les informations fournies au ministre.

M. Djiar a également procédé à l'ouverture du stade communal Khoudja-Ali de Lakhdaria qui a bénéficié d'un nouveau tapis. Cette structure bénéficie de travaux de réalisation de nouvelles salles de sports, d'un hôtel pour le séjour des équipes sportives et de quatre nouveaux gradins, en vue de porter sa capacité d'accueil à 1.200 places.

Sur place, le ministre s'est entretenu avec des joueurs de clubs locaux à qui il a assuré de sa volonté d'accorder *"toute la priorité au volet formation"*.

Le ministre s'est rendu, par la suite, dans la commune de Kadiria, où il a visité les chantiers des projets de réhabilitation de la salle omnisports et de la réalisation du stade communal de cette ville, avant de procéder, à Aïn Bessam, à l'ouverture officielle de la maison des jeunes et la pose de la première pierre de réalisation d'une piscine semi-olympique.

A la station climatique de haute montagne de Tikjda, le ministre a procédé à l'ouverture du Chalet Tighzert qui a subi une opération de réhabilitation, après une fermeture de plusieurs années, avant de visiter le chantier de réhabilitation de l'hôtel touristique Djurdjura, sur le même site.

Auparavant, la délégation ministérielle a effectué plusieurs haltes dans la commune de M'Chdallah, où elle s'est rendue sur le chantier du projet de réhabilitation du stade communal, avant la pose de la première pierre pour la réalisation d'une piscine semi-olympique. Elle a visité également des classes "sport-études" pour filles du CEM Amrouche-Mouloud, où deux lauréats de la région en championnat africain ont reçu des cadeaux à l'occasion.

Au chef-lieu de wilaya, M. Djiar a inspecté plusieurs projets de structures sportives et de jeunesse en réalisation, dont l'unité de soins du stade olympique Rabah-Bitat et les travaux de réhabilitation du foyer des jeunes Mohamed-Issiakhem.

Il a clos sa visite par l'inspection des travaux de réhabilitation du stade Bourouba-Saïd de Bouira qui a bénéficié d'un nouveau<tapis.

APS

MESKIANA

Retenue collinaire pour l'irrigation agricole

Une retenue collinaire d'une capacité de 480.000 m3 vient d'être réalisée dans la commune de Meskiana (Oum El-Bouaghi), a-t-on indiqué à la Direction de l'hydraulique (DHW). Cet ouvrage, destiné à irriguer un périmètre agricole de 65 hectares, permet de recueillir les eaux pluviales provenant des hauteurs de cette région limitrophe de la wilaya de Tébessa en vue de protéger cette ville de 45.000 habitants des inondations qui occasionnaient de sérieux dégâts aux constructions et aux cultures, ont précisé les techniciens du secteur, faisant part de la possibilité d'extension de la superficie irriguée. Cette retenue collinaire a mobilisé un montant de 94 millions de dinars entre la construction de l'ouvrage et la mise en place du système d'irrigation, a-t-on également noté. Lors d'une récente inspection du wali, les agriculteurs de la commune ont souligné l'importance du développement des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte pour une utilisation rationnelle et économe des eaux de cet ouvrage dont le niveau, ont-ils estimé, a baissé à cause de la faiblesse de la pluviométrie de ces derniers mois. La wilaya d'Oum El-Bouaghi compte désormais 10 retenues collinaires irriguant plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles. Ces superficies augmenteront pour atteindre 14.000 hectares, après la réception du barrage actuellement en chantier à Ourkiss et du périmètre irrigué de Kasr Sbihi.

APS

MILA

6.600 crédits Rfig pour les producteurs céréaliers à Mila

Les céréaliculteurs de Mila ont bénéficié au titre de la campagne agricole en cours de 6.600 crédits Rfig accordés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a indiqué, mercredi, le responsable du groupement régional de cette institution bancaire. Ces crédits remboursés sans intérêts, accordés dans le cadre de la campagne labours-semailles conduite sur 105.000 hectares de céréales, toutes espèces confondues, ont atteint la somme globale de 68 millions de dinars, couvrant 22.251 ha, a souligné M. Bachir Talhaoui. Le groupement a reçu plusieurs autres dossiers de crédit Rfig pour la production de pomme de terre et le financement de matériels agricoles, a ajouté le même responsable, précisant que les crédits continueront d'être accordés, sous réserve d'acceptation des dossiers, jusqu'au mois de mars prochain. La BADR de Mila, selon son responsable, organise périodiquement des rencontres de sensibilisation pour expliquer les conditions d'accès à ce crédit destiné à encourager les activités agricoles.

APS

SKIKDA

"Signes scientifiques dans le Saint Coran"

Sous le thème des "signes scientifiques dans le Saint Coran", les 3es journées du Coran se sont ouvertes mercredi à Skikda, pour se poursuivre jusqu'à samedi prochain. Organisées par l'association "Création artistique" de Skikda, cette manifestation se propose de diffuser les connaissances sur les signes scientifiques contenus dans le Coran et qui ont été vérifiés par la science moderne. Des conférences seront données à cette occasion par des spécialistes sur ce thème dans les divers domaines de la science

CONSTANTINE

Sensibilisation sur le Fonds de la zakat

La 9e campagne de sensibilisation sur le Fonds de la zakat a été lancée mercredi à la Maison de l'imam de Constantine, à l'initiative de la Direction de wilaya des affaires religieuses et des waqfs. Dans une conférence donnée à cette occasion sur l'organisation moderne de ce pilier de l'islam, M. Abdelouahab Merabtine, cadre à la Direction des affaires religieuses, a expliqué que la constitution du Fonds de la zakat a remis ce devoir religieux dans son cadre originel et authentique. Il a également souligné que dans certains pays musulmans, à l'instar de la Malaisie, la zakat contribue de manière notable dans la lutte contre les fléaux sociaux.

APS

UKRAINE

Six députés blessés dans une bagarre au parlement

Une bagarre violente entre députés pro-gouvernement et de l'opposition au parlement ukrainien a fait six blessés chez les parlementaires. Quatre étaient toujours hospitalisés vendredi.

Des députés du parti des régions du président Viktor Ianoukovitch jeudi soir ont foncé sur l'estrade après qu'il a été bloqué par les députés de Iulia Timochenko, qui protestaient contre une enquête pour corruption contre elle.

Six députés du parti Iulia Timochenko ont été grièvement blessés notamment des commotions cérébrales, une mâchoire brisée et de multiples contusions.

Le parti des Régions a confirmé la bagarre, mais ses députés n'ont pas été blessés. Il affirme que les députés pro-Timochenko avaient déjà provoqué des affrontements au parlement.

IRAN

Attentat antichiite

Trente-neuf personnes ont été tuées et plus de 50 blessées, jeudi par un attentat-suicide contre des fidèles chiites dans la ville iranienne de Chabahar (sud-est), la veille de la fête d'Achoura.

Cette attaque, la plus meurtrière depuis 1994, a été revendiquée par les rebelles sunnites de Joundallah, qui l'ont présentée comme une «vengeance pour la pendaison du chef du mouvement, l'émir Abdolmalek [Righi, arrêté en février et pendu en juin, ndlr], et des martyrs du Joundallah». Le groupe est actif au Sistan-Baloutchistan iranien, majoritairement sunnite.

APS

RISQUES DE NOUVELLES VIOLENCES EN CÔTE D'IVOIRE

Les partisans d'Ouattara déterminés à en découdre

Les violentes manifestations de jeudi, qui ont ravivé le spectre de la guerre civile, ont fait au moins 20 morts à Abidjan, dix manifestants et dix membres des forces de l'ordre, selon une porte-parole du président sortant, dont la réélection le 28 novembre proclamée par le Conseil constitutionnel est rejetée par la communauté internationale.

PH/ D. R.

Le gouvernement mis en place par Alassane Ouattara, déclaré vainqueur de la présidentielle par la Commission électorale indépendante avec le soutien de la communauté internationale, a indiqué pour sa part que les forces de sécurité loyales à Laurent Gbagbo avaient tué 14 manifestants qui marchaient sur le siège de la Radio-télévision ivoirienne (RTI).

Les partisans d'Alassane Ouattara ont annoncé qu'ils poursuivraient leurs manifestations ce vendredi pour forcer Laurent Gbagbo à céder le pouvoir. "Nous continuerons à défiler. Demain, nous essaierons de nouveau de nous rendre à la RTI", a déclaré jeudi soir un porte-parole de l'équipe Ouattara, Patrick Achi, joint par téléphone.

Des miliciens du Liberia ?

Les rues d'Abidjan étaient plus calmes qu'à l'accoutumée vendredi matin. De nombreux commerces sont restés fermés et la circulation était fluide.

L'échec des partisans d'Alassane Ouattara jeudi semble montrer que Laurent Gbagbo contrôle fermement l'appareil militaire, notamment la garde présidentielle, qui, d'après des témoins, a joué un rôle majeur dans ces affrontements.

D'après le camp Gbagbo, certains manifestants étaient armés tandis que du côté d'Alassane Ouattara on affirme que des miliciens originaires du Liberia ont attaqué la foule. Les deux parties démentent ces accusations réciproques.

Des affrontements ont également été signalés jeudi à Tiebissou, une ville du centre de la Côte d'Ivoire sur la ligne de démarcation qui divise le pays depuis la brève guerre civile de 2002-2003 entre le Nord tenu par les rebelles et le Sud contrôlé par le gouvernement de Laurent Gbagbo.

Les violences de jeudi sont les plus graves depuis que le pays a basculé dans une situation de blocage politique, les deux candidats du second tour se considérant comme élu.

"*Les forces de sécurité pro-Gbagbo comme les Forces nouvelles rebelles pro-Ouattara semblent prêtes à en découdre, il suffirait de très peu de choses pour que la situation dégénère complètement"*, résume Rolake Akinola, analyste chez *VoxFrontier Consulting*.

Ultimatum

L'Onu, les Etats-Unis, les Etats africains et la France ont reconnu la victoire d'Alassane Ouattara mais Laurent Gbagbo et le Conseil constitutionnel la contestent en faisant état d'une fraude électorale massive dans le nord du pays.

A Washington, un responsable de l'administration américaine a prévenu jeudi soir que les Etats-Unis, la France et les puissances africaines avaient fixé à Laurent Gbagbo un ultimatum pour quitter la Côte d'Ivoire dans un délai qui se compte "en jours", faute de quoi il s'exposerait à des sanctions.

"Nous pensons fermement qu'il écoute attentivement ce que les Etats-Unis, la France, la Cedeao et l'Union africaine lui disent tous clairement. Il a une décision à prendre et il a un laps de temps limité pour se décider", a-t-il dit.

Une délégation de l'Union africaine emmenée par Jean Ping, le président de la Commission africaine, doit discuter avec les deux camps vendredi à Abidjan. L'UA a cependant fait savoir qu'elle ne croyait guère en un accord de partage de pouvoir qui permettrait de sortir la Côte d'Ivoire de cette crise.

L'Union européenne s'est accordée lundi sur des sanctions ciblées contre le président de la Côte d'Ivoire et son entourage. Mais on souligne à Bruxelles, de source diplomatique, que la France presse ses partenaires pour que les sanctions ne soient pas immédiatement appliquées.

Paris, explique-t-on, souhaite conserver une carte pour faire face à une dégradation de la situation. **R. I. /*Reuters***

JULIAN ASSANGE ASSIGNÉ À RÉSIDENCE PRÈS DE LONDRES

La Suède interjette l'appel, Londres le rejette

La Haute cour de Justice de Londres a repoussé mercredi l'appel formulé mardi par le gouvernement suédois contre la libération du fondateur de WikiLeaks. Après s'être acquitté d'une caution de 282.000 euros, Julian Assange a pu sortir de prison.

Après plus d'une semaine de détention et au terme de plusieurs revers judicaires, le fondateur de WikiLeaks Julian Assange a été libéré de sa prison londonienne, jeudi. Au terme d'une audience de 90 minutes, la Haute cour de Justice de Londres a accordé en appel la liberté conditionnelle à Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks. Le juge Duncan Ouselay a rejeté l'appel interjeté mardi par les autorités suédoises contre la décision prise en première instance de remettre en liberté sous caution l'Australien de 39 ans. «La cour ne considère pas que dans ce cas elle a affaire à un fugitif essayant d'échapper à la justice, ou cherchant à se soustraire à un interrogatoire et à des poursuites», a assuré le magistrat.

Julian Assange a été placé en détention le 7 décembre en Grande-Bretagne dans le cadre d'une procédure d'extradition lancée par la Suède contre lui dans le cadre d'une affaire de viol et d'agression sexuelle présumés. Il a toujours démenti ces accusations, estimant qu'on cherche à le discréditer après la divulgation massive par WikiLeaks de télégrammes diplomatiques américains, qui a plongé Washington dans l'embarras.

Couvre-feu et bracelet électronique

Pour pouvoir sortir de prison, Julian Assange a dû s'acquitter d'une importante caution de 240.000 livres (282.000 euros), dont 200.000 en liquide. Pour l'aider, plusieurs célébrités, comme le réalisateur américain Michael Moore et le cinéaste britannique Ken Loach, avaient promis de mettre la main à la poche.

A sa sortie du tribunal, le fondateur de WikiLeaks a d'ailleurs remercié tous ceux qui l'ont soutenu pendant son «isolement» dans une «prison victorienne», la prison de Wandsworth, au sud de Londres. «*J'espère continuer mon travail et établir mon innocence*», a-t-il ajouté devant une foule de partisans.

Désormais libre, Julian Assange doit porter un bracelet électronique, respecter un couvre-feu, et se présenter régulièrement dans un commissariat. Il est assigné à résidence au nord-est de Londres, dans une propriété appartenant au patron du Frontline Club, ouvert aux journalistes couvrant des conflits et régulièrement utilisé par WikiLeaks. En première instance, le juge s'était dit «convaincu» que ces conditions strictes empêcheraient Julian Assange de s'enfuir.

Les ennuis judiciaires du fondateur de WikiLeaks sont loin d'être terminés. Selon le *New York Times*, la justice américaine tente actuellement d'établir si Julian Assange a conspiré avec un ancien analyste du renseignement militaire, soupçonné d'avoir transmis des documents classés extraits des serveurs du Pentagone et du département d'État.

L'objectif du département américain de la Justice est de déterminer si Assange a incité ou aidé le soldat Bradley Manning à faire fuiter ces documents. S'ils y parviennent, les procureurs fédéraux pourraient inculper Assange de conspiration.

R. I. / *le Figaro*

MIDI Culture

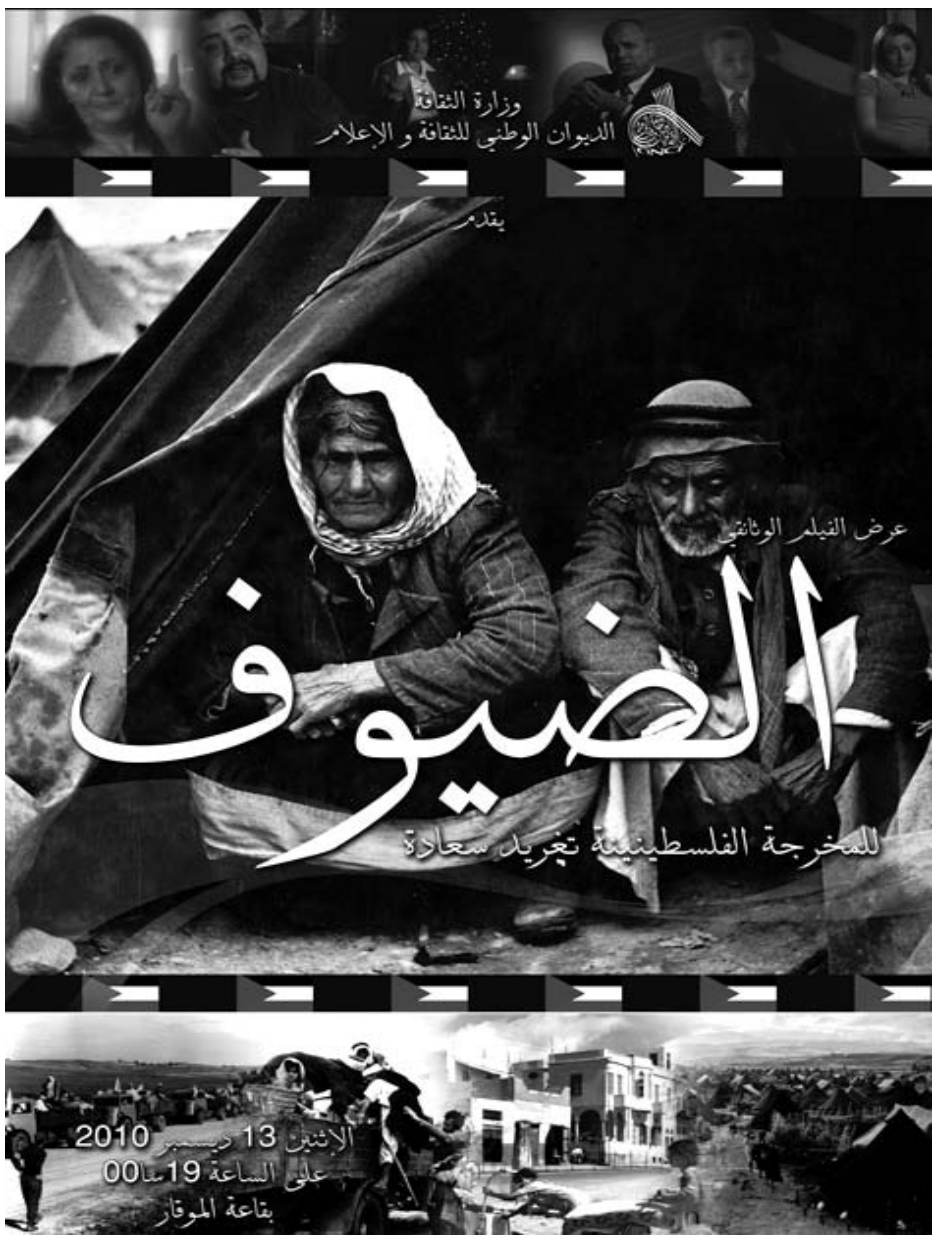

LE FILM «LES INVITÉS» DE TAGHRID SÂADA

Le calvaire des Palestiniens au Canada

Lire page 12

4ÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE (FIFAO)

Hommage à Oran au défunt Larbi Zekkal, Chafia Boudraa et la koweitienne Hayat El Fahd

Lire page 13

Clôture de la 2e édition du festival de musique symphonique

«SHÉHÉRAZADE» AU FINISH

Lire page 12

BEUR SUR LA VILLE

LA NOUVELLE COMÉDIE DE DJAMEL BENSALAH

Lire page 13

MIDI LIBRE
N° 1145 | Ven. 17 - Sam. 18 décembre 2010

MIDI LIBRE
N° 1145 | Ven. 17 - Sam. 18 décembre 2010

LE FILM « LES INVITÉS » DE TAGHRID SÂADA

Le calvaire des Palestiniens au Canada

8.000 Palestiniens environ vivent au Canada où ils se sont exilés pour s'extraire aux dures conditions de vie des camps de réfugiés du Liban, de Palestine et de Syrie, mais en changeant de pays leur calvaire s'est aggravé encore plus.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est cette triste réalité que s'est attaché à décrire *Ed-Dhoyouf* (Les invités) le film-documentaire de la journaliste et réalisatrice palestinienne Taghrid Sâada, qui a été projeté dans la soirée de lundi à la salle El Mougar d'Alger. Le film de 45 minutes s'appuie sur une série d'interviews de personnalités canadiennes et de réfugiés palestiniens installés dans ce pays d'Amérique du Nord. Certains Palestiniens et Arabes ont refusé de témoigner par peur des représailles de la part des autorités canadiennes, a soutenu la réalisatrice, qui a animé un débat à la fin de la projection. Au fil des témoignages de mères de famille et des jeunes, il apparait clairement que la communauté palestinienne immigrée est victime d'une discrimination flagrante de la part du gouvernement canadien. Ses membres se voient refuser passeports et documents officiels. Toute demande de nationalité leur étant refusée, ils se trouvent dans l'impossibilité de voyager et de se déplacer. Comme l'a dit Taghrid Sâada « *les réfugiés Palestiniens ne sont pas les bienvenus au Canada* », eux qui croyaient qu'ils allaient être accueillis dans un pays démocratique vont se retrouver dans cette position d' « *invités indésirables* ». Particulièrement poignant a été le témoignage de cette dame arrivée en 1994 au Canada avec ses deux enfants âgés de 4 et 7 ans et dont le mari n'a pu la rejoindre qu'après une attente de 15 ans. « *Que reste-t-il de mon mariage après 15 ans, les Palestiniens n'ont-ils pas le droit de vivre en famille ?* » entend-on la dame s'interroger. Et celle-ci de poursuivre « *ma famille a été détruite à l'ambassade du Canada à Paris où se trouvait mon mari, la responsable a dit à l'avocat chargé de la défense de mon mari " mais est-ce que mon pays veut de ces gens-là " »*. Le court-métrage a été réalisé, a indiqué Taghrid Sâada, pour faire le point de la situation des Arabes et surtout des Palestiniens en Amérique 10 ans après le 11 Septembre. Le documentaire dénonce du reste la duplicité dont font montre les autorités canadiennes qui d'une part, reconnaissent l'Organisation de libération de la Palestine comme le représentant légitime du peuple palestinien et de l'autre maltraitent ses ressortissants. Il y a un contraste saisissant entre les relations officielles liant les deux pays, on voit Yasser Arafat ou Mahmoud Abbas accueillis en grande pompe et des Palestiniens auxquels on refuse la qualité d'être humain. D'après la réalisatrice l'inflexion de la politique d'immigration remonte aux accords d'Oslo. Elle a estimé en outre que le lobby juif est puissant au Canada, en notant l'excellence des relations existant entre Israël et le Canada lors même que les Palestiniens sont perçus comme des terroristes. En somme « *la situation des Palestiniens au Canada est pire que celle de leurs homologues aux Etats- Unis* » a estimé Taghrid Sâada. Réalisatrice de plusieurs documentaires, Taghrid Sâada a produit son dernier court-métrage sur ses fonds propres. Elle n'a pu traduire en arabe ou en français les dialogues réalisés en anglais faute de moyens, a-t-elle expliqué. Actuellement elle planche sur un nouveau documentaire intitulé *Al Nassera* qui traite de l'histoire de la culture palestinienne depuis le mandat britannique jusqu'à aujourd'hui. Ce film, qui s'annonce important, se focalise sur la ville arabe d'Al Nassera dans les territoires occupés, le récit prend comme point de départ le parcours littéraire et poétique de l'écrivaine et dramaturge palestinienne Nadjoua Kaâwar native de cette ville. Rappelons que Taghrid Sâada a participé à plusieurs festivals internationaux, elle a obtenu plusieurs distinctions, dont le prix du meilleur film-documentaire à Hollywood, aux Etats-Unis et du prix du public au Festival de la Nouvelle-Orléans en 2009.

L. G.

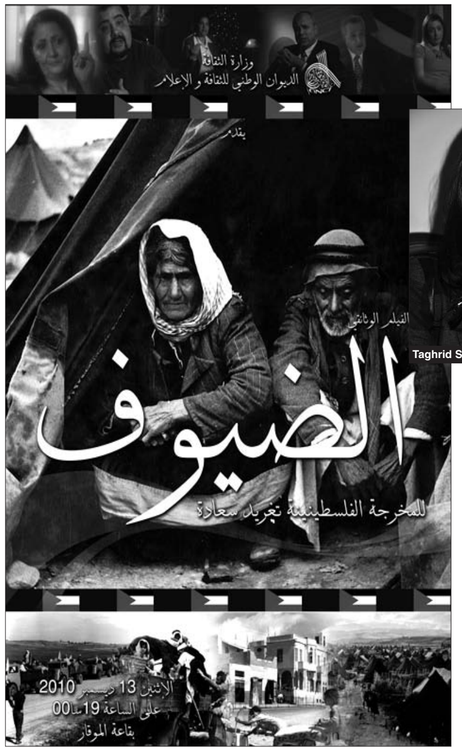

Taghrid Sâada

BEUR SUR LA VILLE

La nouvelle comédie de Djamel Bensalah

Beur sur la ville traitera des mérites et des contraintes de la discrimination positive.
Djamel Bensalah persiste et signe. Le réalisateur (Le ciel, les oiseaux et ta mère , Il était une fois dans l'Oued ...) et heureux producteur de Neuilly, sa mère ! , le succès surprise de 2009, n'a pas changé de fusil d'épaule pour son nouveau film : Beur sur la ville - auquel on décerne déjà le César 2011 du meilleur titre de film - portera un regard sur la politique sociale française en ayant pour fond la mise en place de la discrimination positive au sein d'un commissariat dans la Saine Saint-Denis. Bensalah a réuni une solide distribution de seconds rôles autour de Booder , acteur de one-man-show qui commence à trouver sa place au cinéma : Josiane Balasko , Eva Darlan , Sandrine Kiberlain , Gérard Jugnot , mais aussi Fréderic Beigbeder ou Pierre Menès . Le tournage se déroule actuellement, sur le terrain pourrait-on dire, à Saint-Denis.

PALAIS MOUFDI ZAKARIA

2e édition du festival culturel international de la danse

La 2e édition du festival culturel international de la danse contemporaine se tiendra du 18 au 23 décembre 2010 au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi et au palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), a-t-on appris mardi auprès du commissariat du festival.
Organisée sous le thème "rapprochement", cette manifestation artistique verra la participation de 12 troupes algériennes et 14 étrangères (Liban, Irak, France, Mali, Espagne, Côte d'Ivoire, Georgie, Maroc, Suède, Portugal, Syrie, Etats-Unis et Tunisie), a indiqué Mme Mébarka Kaddouri, commissaire du festival dans une conférence de presse.
Le festival a pour objectif, selon Mme Kaddouri, de "faire connaître et promouvoir la danse contemporaine par les jeunes algériens et former les jeunes amateurs de cet art". Ce festival, qui sera une passerelle entre les troupes algériennes et étrangères, permettra de créer un espace d'échange et d'enrichissement réciproque entre ces troupes, a-t-elle expliqué, ajoutant que cette manifestation culturelle "permettra aussi d'échanger les expériences artistiques entre les artistes nationaux et ceux venus des différents pays".
La 2e édition sera axée autour de plusieurs activités auxquelles prendront part, outre le Ballet national, des associations et coopératives culturelles, des groupes de danse et des troupes folkloriques de différentes régions du pays. Au programme de cette rencontre, figurent, outre des spectacles, des conférences sur les thèmes : l'histoire de la danse contemporaine et la danse contemporaine en Afrique, ainsi que des ateliers sur la formation de ce type de danse.

APS

4ÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE (FIFAO)À ORAN

Hommage au défunt Larbi Zekkal, Chafia Boudraa et la koweitienne Hayat El Fahd

Trois grands noms du 7ème art arabe, le défunt Larbi Zekkal, Chafia Boudrâa et la koweitienne Hayat El Fahd seront honorés, jeudi soir à Oran, lors de la cérémonie d'ouverture de la 4ème édition du festival international du film arabe (FIFAO).

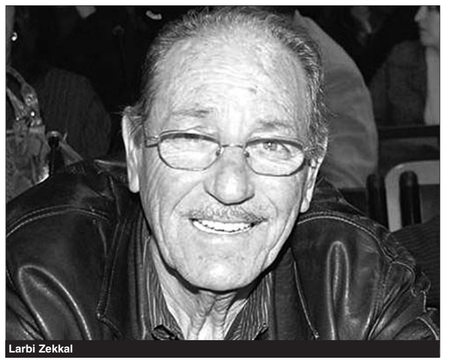

Larbi Zekkal

Le défunt Larbi Zekkal, décédé le 17 septembre dernier, a été celui qui a su allier les qualités d'un comédien hors-pair et d'une forte personnalité modeste et humaine.

Né le 19 mai 1934 à Alger, Larbi Zekkal a d'abord fait ses premiers pas d'artistes dans le théâtre durant les années 1950, avant d'investir le cinéma après le recouvrement de l'indépendance.

Il a campé des rôles dans de nombreux films qu'il a marqués par ses prestations artistiques indéniables. On le retrouvera aussi bien dans "*La Bataille d'Alger*" de l'italien Gillo Pontecorvo ou encore dans "L'opium et le bâton" d'Ahmed Rachedi, "Chronique des années de braise" de Mohamed Lakhdar Hamina, *"Le vent du sud"*, et bien d'autres comme "L*'honneur de la tribu", "Moissons d'acier", "De Hollywood à Tamanrasset" et "Fatima, l'Algérienne de Dakar"*.

Il a également joué dans, au moins, une vingtaine de pièces de théâtre comme "La mort d'un commis voyageur" et "La règle et l'exception".

Larbi Zekkal avait même été assistant de metteur en scène de la pièce "Hia galet ouana goult" (Elle a dit et moi j'ai dit).

Le public algérien gardera l'image de cet excellent acteur qui lui a maintes fois retenu son attention à travers ses prestations dans de nombreux feuilletons diffusés sur le petit écran comme "El Wassia" du défunt Djamel Fezzaz.

Ses dernières apparitions sur les écrans a été dans les films *"Hors la loi"* de Rachid Bouchareb et *"Les palmiers blessés"* du tunisien Abdelatif Ben Amar.

Chafia Boudraa est la comédienne algérienne qui a vu sa carrière artistique connaître une évolution fulgurante. De son inoubliable rôle de "Lala Aïni", dans le fameux feuilleton, "Dar Sbitar", de Mustapha Badie adapté de l'œuvre de Mohamed Dib, au tapis rouge du "Bunker" en mai dernier, lors de la dernière édition du Festival international du cinéma de Cannes, beaucoup d'évènements heureux se sont succédé pour cette femme au grand cœur.

Les qualités indéniables de cette actrice, une véritable "mère-courage" donnant un souffle et un rythme particuliers aux travaux dans lesquels elle est distribuée.

C'est le cas par exemple avec *"Le thé à la menthe"* d'Abdelkrim Bahloul, où l'apparition de cette comédienne donnera un cachet particulier au film. La scène d'une Chafia Boudraa dansant dans les rues de Paris ou encore celle où elle offre un thé à la menthe et des gâteaux au miel à un agent de circulation restent inoubliables.

Le nom de la comédienne a figuré dans de nombreux génériques de films comme "L'honneur de ma famille" de Rachid Bouchareb, *"Le cri des hommes"* d'Okacha Touita, "Beur, blanc et rouge" de Mahmoud Zemmouri.

La comédienne koweitienne Hayet El Fahd, qui sera également honorée à l'ouverture de ce festival , est considérée comme l'un des grands noms du théâtre et du cinéma arabes.

Elle a consacré 47 années de sa vie à l'art. Le nom de Hayet El Fahd reste intimement lié au film *"Bess ya bahr"* (mer cruelle) de Khaled Seddiq, primé dans de nombreux festivals internationaux.

Pour les téléspectateurs algériens et arabes, le nom de Hayat El Fahd renvoie inévitablement à des feuilletons ayant eu un grand succès et un impact certain comme "Kharaja wa lam yaoud", *"Ayla Boujessoum", "omr chaka", "Rokia wa Sabika"* et bien d'autres œuvres encore. Cette figure a plusieurs cordes à son arc puisqu'en plus de ses talents de comédienne, elle est également journaliste, critique, auteure de scénario, conceptrice de programmes radiophoniques et poétesse. Des fonctions qui font d'elle une femme de grande sensibilité, aux qualités humaines avérées.

APS

CLÔTURE DE LA 2E ÉDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

«Shéhérazade» au finish

Les lampions sont éteints mardi 14 décembre2010 sur la 2e édition du festival culturel international de musique symphonique d'Alger.

Le théâtre national algérien Mahiedibne Bachtarzi devrait donc apprêter ses planches pour les céder à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 23 décembre prochain au festival culturel international de la danse contemporaine dont il accueille une partie des activités, le reste devant se dérouler au Palais de la Culture Moufdi Zakaria. N'empêche le festival de musique symphonique au succès duquel ont participé 18 pays, s'est achevé en beauté, après 6 jours de musique pleine. Le public venu nombreux en cette saison hivernale, outre qu'il a apprécié l'intérieur capitonné du TNA Mahiedibne Bachtarzi, a goûté aux délices de belles soirées musicales hautes en couleurs et surtout en mélodies lors de concerts quotidiens présentés par quatre pays. La soirée de clôture a été marquée par un récital donné par un orchestre international ayant réuni 10 pays à la fois : l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, la Turquie, l'Italie, la Syrie, la Corée, l'Ukraine, le Japon et le Mexique. Tout ce beau monde a accordé son violon pour composer à l'unisson «Shéhérazade». Le morceau a été joué sous la direction du maestro syrien Missak Baghboudarian, directeur de l'orchestre symphonique syrien et ancien directeur de l'orchestre Amadeus de Florence en Italie. Au menu de cette soirée de clôture, il y avait aussi des « Danses polovtsiennes », une œuvre d'Alexandre Borodine ainsi qu'un concert algérien qui a été dirigé par Rabah Kadem, directeur de la Chorale nationale algérienne. «Shéhérazade» plus exactement la suite symphonique (Op. 35) est l'œuvre du compositeur russe Rimski-Korsakov (1844- 1908). C'est en 1888 que cet auteur compose ce morceau qui se décline en 4 mouvements qui fait ressortir deux principaux thèmes : Schéhérazade rendue par la harpe et le violon et le monarque, rendu par les cuivres. Pour Rimski-Korsakov, les contes des « Mille et une nuits » présente une structure semblable à celle de la poésie symphonique. L'œuvre se compose de « La mer et le bateau de Sindbad », « Le récit du prince Kalender », « Le jeune prince et la princesse » et « La fête à Bagdad, la mer, naufrage du bateau sur les rochers ». La musique de Rimski-Korsakov est l'antithèse de la musique nationale qui use des emblèmes musicaux nationaux, elle appartient au courant dit de l'exotisme qui consiste à exalter les musiques d'autres pays. A travers le timbre métallique du violon, le compositeur russe a voulu générer le parfum d'exotisme. Le morceau algérien « Inkilab wa Khalas Sika » décliné en finish a fait le reste.

L.G.

Des prix en lice pour les longs et courts métrages

Les jurys des longs et courts métrages sont en lice pour les prix de la 4ème édition du festival international du film arabe (FIFAO), sont composés d'une panoplie d'intellectuels et d'artistes arabes connus par leurs contributions dans le domaine cinématographique.

A travers la diversité de leurs domaines littéraires et culturelles, ces comédiens, critiques, cinéastes, journalistes, romanciers, dramaturges, musiciens ont longuement contibué à l'enrichissement et à la promotion du septième art sur la scène arabe et internationale.

Le président du jury des longs métrages est le romancier et auteur algérien Rachid Boudjedra, connu par ses diverses contributions dans l'écriture cinématographique et les œuvres audiovisuels, à l'instar de son roman "La Répudiation", "Les 1001 années de la nostalgie" et "Timimoun" qui ont été traduits vers différentes langues.

Le même jury comprend également le journaliste marocain Ahmed Boughaba, spécialiste dans la critique du cinéma, qui a commencé la publication de ses articles sur le domaine du cinéma depuis les années 1970, ainsi que la comédienne syrienne Susanne Nedjmeddine qui a participé dans plusieurs œuvres théâtrales et cinématographiques et dans des feuilletons comme "moudhakirat sayiat es-soumaa" (mémoires de mauvaise réputation).

Le jury est composé d'autres membres comme l'artiste plasticienne jordanienne, Hilda Hiary qui a réalisé un film en 2004, ainsi qu'un des producteurs de l'industrie cinématographique aux Emirats arabes unis, le ralisateur Abdellah Hassan Ahmed, dont les œuvres ont été récompensées de plusieurs prix aux festivals arabes et internationaux.

Le musicien et compositeur tunisien, Rabie Zemmouri, qui a composé la musique de plusieurs films, fait également partie de ce jury.

S'agissant du jury des courts métrages, dont la présidence revient au producteur et réalisateur tunisien, Brahim Lataif qui a enseigné les longs métrages à l'institut de cinéma de Tunisie, et a réalisé plusieurs films comme "Visa" et " Ciné Citta" en 2008. Le spécialiste algérien dans le domaine de la filmographie, Allal Yahiaoui qui a été l'un des contributeurs au succès de films algériens célèbres comme "Nehla", "L'inspecteur Tahar" et "Hassan Taxi".

Le dramaturge et producteur mauritanien des courts métrages, Salem Dendou, qui sera parmi ceux qui évalueront les films de cette catégorie en lice au festival, a réalisé plusieurs úuvres cinématographiques comme "Là-bas dans la capitale" et "Mahaj".

Le même jury est composé également de cinéastes à l'image de la comédienne syrienne, Dima Kandlfat qui a participé dans plusieurs films et feuilletons comme "Wichaya el hawa", "Jorn Chawich" et "Sahabat Sayf" et a reçu le prix "Adonia" du meilleur interprète secondaire.

Le marocain Mohamed Nadif, auteur et réalisateur de plusieurs courts métrages comme "la jeune femme et l'ascenseur" et un long métrage "Andalousie, mon amour!" y figure également.

Pas moins de 13 longs métrages et 21 courts métrages d'Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Syrie, Qatar, Emirats Arabes Unies, Irak, Jordanie, Bahreïn, Libye, Arabie Saoudite, Palestine et Egypte, disputeront plusieurs prix dont "l'Ahaggar d'or",à ce festival ,organisé par le ministère de la Culture et qui se deroulera jusqu'au 23 decembre.

APS

EPSP D'ADEKAR

Les algorithmes au service de la médecine moderne

La polyclinique d'Adekar a abrité, samedi dernier, un atelier pédagogique d'une très grande importance, qui a réuni les responsables et médecins de l'EPSP d'Adekar avec le docteur Abid et son collaborateur M. Rahmani, venus spécialement d'Alger. Le but principal de ce regroupement était de permettre aux participants de s'approprier des éléments nouveaux et modernes, quant à leur pratique professionnelle, en mettant, notamment, le patient à contribution pour qu'il adhère à une meilleure application de son traitement médical, mais aussi les initier à une méthode simple qui leur permettra d'acquérir les réflexes nécessaires pour une prise en charge efficace et efficiente du malade. Pour ce faire, le docteur Abid a eu recours à une méthode moderne et révolutionnaire, «la méthode de Pralinn» issue des écoles anglo-saxonnes, plus précisément de la prestigieuse école «Palo-alto» de l'université de Stanford situé dans la Sillicon vallée en Californie. Une méthode basée, essentiellement, sur l'algorithme. Durant plus de quatre heures, les participants étaient suspendus aux lèvres de l'animateur qui n'a pas cessé de leur apporter des éléments nouveaux qui leur faciliteront, à l'avenir, l'exercice de leurs fonctions et qui permettront aux malades d'avoir plus de chances durant leur prise en charge par leurs médecins traitants. Il faut dire que les jeunes médecins, participant au même titre que les anciens présents, ont manifesté beaucoup d'admiration mais aussi de volonté quant à l'utilisation de telles méthodes modernes qui ne peuvent être que bénéfiques, notamment quand il s'agit de régions montagneuses éparses comme celles couvertes par les activités de l'EPSP d'Adekar, où la moindre erreur, négligence ou omission peut coûter la vie au malade au vu de l'éloignement de ces structures sanitaires des grands hôpitaux de la vallée.

RACHIS

Appel à la création d'un centre de prise en charge

Les spécialistes en pathologie vertébro-médullaires ont appelé, mardi 13 décembre à Alger, à la création d'un premier centre de prise en charge du rachis (colonne vertébrale) devant travailler H24. Lors des 5es journées d'Azur-Plage, consacrées aux blessés vertébro-médullaires, les participants ont mis en évidence la gravité de cette maladie et l'importance de sa prise en charge délicate qui nécessite la création, ont-ils dit, d'"une unité spinale", vu le nombre croissant des malades. "Nous enregistrons 300 nouveaux cas de paraplégiques par an au minimum et je reçois, personnellement, 3 nouveaux cas tous les deux mois", a déclaré le professeur Ameziane Ammenouche de l'hôpital d'Azur-Plage. Il a indiqué que la plupart des malades, soit 70% des cas qui représentent cette pathologie "très très lourde" et qui nécessitent, après une chirurgie, des services de rééducation, sont causés par les accidents de la route suivis par des accidents de travail. Selon les spécialistes, la prise en charge de cette pathologie est "souvent très lourde pour des résultats fréquemment médiocres et souvent très tardifs aux prix d'énormes sacrifices qui ne peuvent pas éviter un certain nombre de complications de séquelles voire des décès". **APS**

CYSTITE

BUVEZ, ÉLIMINEZ !

La cystite, ou inflammation de la vessie, est très fréquente, surtout chez la femme. Elle est caractérisée par des sensations de brûlures en urinant associées à de fréquentes envies d'uriner.

PAR SORAYA HAKIM

Elle guérit facilement et rapidement à condition de bien suivre le traitement et surtout d'observer correctement quelques règles simples d'hygiène de vie. En résumé, sachez que les cystites seraient moins fréquentes et surtout récidiveraient moins si les femmes buvaient davantage et urinaient plus souvent.

Comment se manifeste une cystite

La cystite est très fréquente, essentiellement chez la femme, en raison de la disposition anatomique de la vessie, de l'anus et du vagin. La cystite ou inflammation de la vessie entraîne essentiellement des douleurs en urinant (appelées douleurs mictionnelles) qui peuvent être très intenses, une sensation de pesanteur de la vessie et également des envies impérieuses d'uriner, avec seulement émission de quelques gouttes d'urine. Les urines peuvent être troubles, blanchâtres, d'odeur forte. Si elles sont rouges, c'est qu'elles contiennent du sang. En général, la température est normale ou reste inférieure à 38,5°C et il n'y a pas de douleurs lombaires ; dans le cas contraire, il est probable que l'infection urinaire soit plus sévère, d'origine rénale par exemple. Consultez alors sans tarder votre médecin.

Une infection urinaire est le plus souvent responsable

Les femmes sont particulièrement exposées au risque d'infection urinaire en raison de leur anatomie : l'urètre (le conduit urinaire qui débouche dans la vessie), le vagin et l'anus sont situés les uns à côté des autres. C'est ainsi que les bactéries présentes dans l'anus peuvent arriver dans l'urètre et dans la vessie. L'urine constituant un milieu propice à la multiplication des bactéries, une infection peut se développer au niveau de la vessie et entraîner une inflammation : la vessie est irritée, d'où les douleurs, et ne tolère plus la présence d'urine, d'où son élimination continuelle et en petite quantité. On connaît un certain nombre de facteurs favorisants la survenue d'une cystite comme le diabète (la présence de sucres dans les urines favorise la prolifération des bactéries), la grossesse (qui diminue le tonus musculaire de la vessie et entraîne une stagnation des urines), les rapports sexuels répétés, l'utilisation de diaphragmes comme contraceptifs ainsi que la prise de la pilule, ou encore la constipation

Les autres causes

Une inflammation d'autres organes situés à proximité de la vessie (urètre, vagin ou vulve) peut être à l'origine d'une cystite. Le muguet, affection fréquente provoquée par un parasite, peut entraîner des sensations de brûlures ou de picotements au moment d'uriner. L'infection à Chlamydiae, qui est une maladie sexuellement transmissible, peut également être responsable de cystites, avec parfois un écoulement vaginal. De même que l'infection génitale par le virus Herpès qui irrite les muqueuses, provoquant ainsi des douleurs mictionnelles. Parfois, les brûlures urinaires surviennent en l'absence d'infection. Il s'agit d'une inflammation de la vessie sans cause bactérienne, qu'on appelle «cystalgie à urines claires». Les douleurs se situent alors plutôt au niveau du pelvis et sont permanentes, souvent indépendantes des mictions. Il faut également penser à l'allergie liée aux produits utilisés pour la toilette, dont le point de départ est le vagin. Enfin, chez l'homme, l'augmentation de volume de la prostate peut entraîner une compression des voies urinaires et diminuer le débit urinaire, favorisant la cystite.

Comment confirmer le diagnostic ?

Lors d'un premier épisode de cystite, un examen des urines à la bandelette suffit, en apportant des informations sur la présence éventuelle de pus, de sang. En cas de doute, chez l'enfant, ou s'il s'agit d'une cystite récidivante, votre médecin demandera un examen cytobactériologique des urines (ECBU) afin de mettre en évidence la présence de bactéries (Escherichia coli le plus souvent) en grand nombre (supérieures à 100 000 germes/ml). D'autres examens complémentaires, comme une urographie intra veineuse, une échographie de la vessie, voire une cystoscopie, ne seront prescrits qu'en fonction du contexte, comme par exemple une cystite récidivante, la recherche de malformations, d'anomalies de l'écoulement urinaire ou de calculs.

Le traitement très efficace

Le traitement de la cystite sera d'autant plus efficace qu'il est démarré rapidement. Dès les premiers symptômes, les désinfectants urinaires sont indiqués (ils sont vendus en pharmacie sans ordonnance), de même que les médicaments luttant contre le spasme de la vessie. Si les symptômes persistent ou sont d'emblée intenses, n'attendez pas avant de consulter votre médecin. Après un prélèvement d'urine, il vous prescrira un antibiotique à bonne élimination urinaire. La durée de traitement classique de la cystite est de cinq jours, mais il existe aujourd'hui des traitements courts sur 3 jours et même des traitements «minute» en dose unique qui sont aujourd'hui souvent employés. Mais si l'infection récidive, le traitement doit être alors prolongé, en prenant éventuellement plusieurs antibiotiques, selon le germe en cause.

Les règles d'hygiène de vie indispensables pour prévenir les récidives

-Urinez aussi souvent que vous en ressentez le besoin ;

-buvez au moins 1,5 litres d'eau par jour, entre les repas ;

-Videz votre vessie après les rapports sexuels ;

-Si vous utilisez un diaphragme, nettoyez-le après chaque usage ;

-Essuyez-vous d'avant en arrière et non l'inverse ;

-Portez des sous-vêtements en coton, évitez les pantalons trop serrés ;

-Evitez les produits de toilette susceptibles d'être allergisants au niveau de la région génitale (savon trop agressif, parfum, spray) ;

Luttez contre la constipation. **S. H.**

Les acariens craignent l'altitude

Adeptes des lieux chauffés et confinés, comme sous la couette, les acariens ne survivent pas, en revanche, l'altitude. Au-dessus de 1.500 mètres, plus de trace de ces arachnides. Pour bien vivre et proliférer, un acarien a besoin d'un environnement chaud et humide : 25°C, et 75% à 80% d'humidité. Dans ces conditions, il mange 5 fois plus et se reproduit également 5 fois plus. Quelle bête ! Or, en altitude, ces conditions ne sont pas réunies. L'air y est en général plutôt sec. Et mis à part en été, il fait rarement plus de 25°C au-dessus de 1 500 mètres. Voilà pourquoi certains allergologues préconisent des cures en montagne pour leurs patients allergiques aux acariens.

SELON LA PRESSE YÉMÉNITE

La FYF entame des négociations avec Rabah Saâdane

La Fédération yéménite de football (FYF) a entamé des négociations avec l'entraîneur algérien Rabah Saâdane dans l'objectif de le convaincre de prendre en main les destinées de l'équipe première, en remplacement du Serbe Youri Strechko, limogé, rapporte vendredi la presse locale. Le technicien serbe a été démis de ses fonctions par la fédération en raison des résultats jugés "décevants", enregistrés lors de la Coupe du Golfe qui s'est disputée au Yémen du 22 novembre au 5 décembre, au cours de laquelle les Yéménites se sont fait éliminés dès le 1er tour. Plusieurs noms d'entraîneurs ont été évoqués, avant que la Fédération yéménite ne jette son dévolu sur l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane, qui pourrait diriger de nouveau le Yémen, précise la même source. En effet, le technicien algérien a déjà assurer la barre technique du Yémen pendant 16 mois (2004-2005). Rabah Saâdane a démissionné de son poste de sélectionneur national au lendemain de la contre-performance concédée à domicile face à la Tanzanie (1-1), comptant pour la 1ère journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012.

ITTIHAD DJEDDAH

5e but de la saison pour Ziaya

L'attaquant international algérien de Ittihad Djeddah (Div. 1 saoudienne), Abdelmalek Ziaya, a inscrit jeudi soir son 5e but de la saison en championnat, à l'occasion du match nul concédée à domicile face à Al Fayçali (3-3), pour le compte de la 15e journée. L'ancien buteur de l'ES Sétif a inscrit le 2e but de son équipe à la 32e minute, dribblant le gardien dans la surface pour mettre le ballon au fond des filets. Ziaya aurait même pu inscrire d'autres buts avec quelques occasions qui se sont présentées à lui, notamment un tir sur le montant adverse. Le dernier but de l'Algérien en championnat remonte au 16 septembre dernier. Avec ce résultat, Al-Ittihad Djeddah (qui compte un match en moins sur son concurrent) est positionné au second rang du championnat, à égalité de points avec Al Nasr qui se trouve en tête grâce à une meilleure différence de buts. Abdelmalek Ziaya aurait été placé sur la liste des joueurs transférables, lors de la période du mercato d'hiver. Sous contrat avec Al-Ittihad jusqu'en 2012, Ziaya ne fait plus l'unanimité au sein du staff dirigeant du club phare de Djeddah. La prochaine rencontre face à Najran serait l'ultime match de Ziaya sous les couleurs jaune et noir d'Al-Ittihad.

FOOTBALL

UNAF/TOURNOI DES U23, ALGÉRIE-LIBYE AUJOURD'HUI À 14H30

Les Verts à un point du bonheur

Un match nul face à la sélection nationale de Libye suffira largement à la sélection algérienne des U23 pour remporter le tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) qui se déroule actuellement au Maroc et qui prendra fin cet après-midi. Deux rencontres, deux victoires... pour les protégés de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi.

PAR MOURAD SALHI

Après une entame de la plus belle des manières en surprenant l'équipe du Cameroun sur le score sans appel de six buts à un, les coéquipiers de Mohamed Khoti Ziti remportent leur deuxième victoire consécutive aux dépens de la sélection du pays hôte battu sur le score de deux buts à zéro.

Une victoire nette et sans bavure, qui place ainsi les Algériens dans la peau de favori pour le sacre final. Le résultat d'aujourd'hui, face aux Libyens, n'aura d'ailleurs aucune incidence sur la position de l'Algérie en tant que leader de cette compétition. Après ses deux victoires, la messe est dite, la sélection algérienne s'installe et sans la moindre difficulté dans le fauteuil du leader avec un total de six points. Les Verts affronteront cet après-midi, à partir de 14h30, au stade El Bachir, de Mohammedia, à plus d'une soixantaine de kilomètres au sud de Rabat, leurs homologues les olympiques de la Libye, en match comptant pour la troisième et dernière journée de cette joute.

Cette rencontre, qui sera une simple formalité pour les Algériens auxquels un seul point suffira pour remporter le titre, sera une belle opportunité pour la préparation aux éliminatoires des prochains Jeux Olympiques. Les camarades de Belkalem devront toutefois faire preuve de prudence, sachant qu'un match n'est jamais gagné d'avance.

L'adversaire du jour des Verts, rappelle-t-on, a déjà perdu son match devant les Marocains sur le score de quatre buts à zéro, donc ce dernier match lui servira uniquement à, peut-être, améliorer sa place au classement général. Le Maroc de son coté, affrontera à partir de 12h30 sur la même pelouse la sélection Camerounaise qui se trouve à la dernière place avec un seul point. Les choses étant claires, le trophée revenant aux Algériens, le Maroc disputera ce rendez-vous avec la ferme intention de glaner les trois points de la victoire, et prendre ainsi la seconde place.

L'Algérie, le Maroc, la Libye et le Cameroun - en remplacement du Mali - participent à ce tournoi sous forme de mini-championnat qui se tient dans trois villes marocaines (El Jadida, Casablanca et Mohammadia). La Tunisie et l'Egypte, signalons-le, sont absentes de ce tournoi qui prendra donc fin cet après-midi avec le déroulement de l'ensemble des matchs.

M. S

Déclaration... Déclaration... Déclaration...

AÏT DJOUDI, ENTRAÎNEUR DE L'EN OLYMPIQUE

« *Il reste beaucoup de travail à faire* »

L'entraîneur de l'équipe nationale olympique algérienne (U23), Azzedine Aït-Djoudi, s'est montré satisfait de la victoire obtenue par son équipe, mercredi soir à Casablanca devant son homologue marocaine (2-0), pour le compte de la 2e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) qui se déroule au Maroc (13-18 décembre). "Notre objectif était de gagner et glaner les trois points de la victoire, nous avons pu atteindre cet objectif. Sachant que nous avons joué contre une bonne équipe marocaine qui évoluait devant son public", a déclaré jeudi le sélectionneur algérien sur le site de Dz.foot. "Je tiens néanmoins à admettre que nous n'avons pas trop développé le jeu. Je pense aussi que le but inscrit en début de rencontre nous a beaucoup aidés. Mes poulains ont fait leur devoir, mais je ne vous cache pas qu'il nous reste beaucoup de travail à faire", a ajouté le sélectionneur algérien qui savoure néanmoins ce 2e succès dans ce tournoi, après celui acquis lundi devant le Cameroun (6-1). "Je suis, comme tout entraîneur, content de cette victoire contre le Maroc sur sa pelouse. Je pense que ce sera bon pour le moral de mes joueurs, qui doivent encore disputer un troisième match contre la Libye, alors même qu'un match nul nous permettra de finir champions" a t-il ajouté en espérant remporter ce tournoi. "J'espère qu'on gagnera cette Coupe de l'Unaf. Nous sommes premiers avec six points et pourquoi pas gagner le troisième match, même si un match nul nous suffira", a-t-il conclu.

SELECTION NATIONALE DU MAROC

Mehdi Carcela opte pour la sélection

Le milieu de terrain marocain d'origine belge du Standard de Liège, Mehdi Carcela, pourra jouer finalement pour la sélection marocaine, après avoir reçu l'aval de la Fédération internationale de football (FIFA), a rapporté hier le site Eurosport. Cette décision a été entérinée par l'Anglais Geoff Thompson, juge unique de la commission du statut du joueur de la FIFA, précise la même source. De nationalité belge, Mehdi Carcela avait introduit une demande auprès de la FIFA pour pouvoir jouer avec les Lions de l'Atlas, où le joueur écrit *"être conscient du caractère définitif et irrévocable de son choix"*. Mehdi Carcela aura ainsi l'occasion d'effectuer son baptême du feu avec le Maroc le 9 février prochain, à l'occasion du match amical face à la Libye, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. Le prochain rendez-vous du Maroc aux éliminatoires de la CAN-2012 sera face à l'Algérie le 25 mars prochain à Alger, pour le compte de la 3e journée.

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE

Ryad Boudebouz, une cote constamment en hausse

S'il y a un joueur algérien dont la cote est constamment en hausse, c'est bien le milieu de terrain du FC Sochaux (Ligue 1 française), Ryad Boudebouz, convoité par les plus grandes écuries européennes dont la dernière en date n'est autre que la prestigieuse formation de Liverpool.

PH/ D. R.
Ryad Boudebouz.

Auteur jusque là d'une belle saison avec l'équipe de Sochaux Montbéliard, le numéro 7 des Verts est au centre d'intérêt de plusieurs équipes qui veulent s'attacher les services de ce joueur, considéré par les observateurs, comme l'un des espoirs du football algérien. Boudebouz, qui avait pris part au Mondial 2010 en Afrique du Sud avec la sélection algérienne, est en train de s'épanouir et gravir un autre palier qui pourrait le mener vers une autre équipe, plus ambitieuse. A peine 20 ans, la jeune carrière de Boudebouz, considéré comme une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur de Sochaux Francis Gillot, a pris une autre dimension cette saison au point d'attirer les convoitises de grands clubs du vieux continent.

Un joueur convoité, un avenir radieux

Après quelques journées du coup d'envoi de la Ligue 1, le jeune prodige algérien a été élu meilleur joueur du mois d'août de son équipe, annonçant par là, les prémices d'une saison pleine de réussite. Du coup, le joueur est courtisé par le champion de France, l'Olympique Marseille, impressionné par l'excellent début de saison du jeune international algérien. Même si rien n'a été fait depuis, les dirigeants du club phocéen n'ont pas abandonné la piste de Boudebouz, et comptent revenir à la charge à l'instar d'autres formations. "*Je dois tout d'abord penser à bien passer les paliers et progresser à Sochaux, où j'ai mes amis, mon entourage, avant de découvrir un Championnat étranger. La Liga espagnole et la Premier League anglaise sont ceux qui m'attirent le plus, mais je suis jeune et j'ai le temps*", avait indiqué Boudebouz. Les belles prestations de Boudebouz avec Sochaux et la sélection ont attiré les regards du côté de la transalpine où l'intérêt du club du sud de l'Italie, Palerme, est de plus en plus grandissant. Les dirigeants italiens sont revenus à la charge il y'a quelques jours pour essayer de s'attacher les services de l'international algérien, même si aucune offre n'est parvenue à la direction de Sochaux. Pour couronner son excellent début de saison, Boudebouz figure dans la liste des 100 meilleurs jeunes joueurs au monde, âgés de 21 ans ou moins au 1er janvier 2010, établie par l'hebdomadaire espagnol Don Balon, une première consécration qui démontre la progression constante du joueur. Au début du mois de décembre, la Confédération africaine de football a établi huit catégories de récompense, et Boudebouz se trouve nominé pour le titre du meilleur joueur espoir en compagnie du Ghanéen Kwadwo Asamoah (Udinese/Italie) et Moussa Maâzou (Bordeaux/France). Du côté de l'Angleterre, les performances de Boudebouz n'ont pas laissé insensibles les pensionnaires de la Premier League, où Tottenham et Liverpool, ont commencé à s'intéresser de près à l'Algérien. L'entraîneur des Spurs, Harry Redknap est en train de suivre régulièrement les sorties de Boudebouz avec l'équipe de Montbéliard, dans l'objectif de formuler une offre au mercato.Les Reds de Liverpool, n'ont pas tardé à montré leur bout de nez. Selon la presse anglaise, le directeur sportif français de Liverpool, Damien Comolli va faire le voyage jusqu'à Sochaux avant la trêve hivernale pour voir de près le milieu de terrain franc-comtois. Liverpool va faire une offre de 4 millions de livres (soit environ 4,7 millions d'euros) pour s'attacher les services du grand espoir du football algérien. En cas de concrétisation du transfert, Boudebouz qui évoluera dans un grand championnat européen, donnera incontestablement une autre tournure à sa jeune et brillante carrière, selon plusieurs spécialistes.

FOOTBALL- LIGUE 1 (12E JOURNÉE)

Le leader en déplacement périlleux

Le leader, l'ASO Chlef se rendra à Annaba dans le but de conserver son fauteuil. Les Chélifiens qui ont accaparé la première place après leur carton en déplacement face à l'AS Khroub (3-0), tenteront de conforter cette position face l'USM Annaba, dans un match qui s'annonce disputé de part et d'autre. L'USMAn, qui a essuyé face au MCO sa deuxième défaite (1-0) sous l'ère de l'entraîneur Mustapha Biskri, aura à cœur de damer le pion au leader et surtout éviter de sombrer de nouveau. L'USM Blida semble retrouver une certaine stabilité avec la venue à la barre technique de Abdelkader Iaïche. L'équipe de la ville des Roses sera certainement mise à rude épreuve au stade Tchaker par la JSK, qui sera dirigée à l'occasion par Kamel Bouhellal qui succède momentanément au Suisse Alain Geiger, démissionnaire. En attendant l'arrivée officielle de l'ex-entraîneur du WA Tlemcen Fouad Bouali lundi à Tizi-Ouzou pour entamer son travail avec cette formation de Kabylie.

Enfin, le MCS, battue à Blida (1-0), lors de la précédente journée, sera opposée à l'équipe du MCEE, dont l'entraîneur Hakim Malek a été limogé par la direction du club. Les deux autres matchs qui devaient avoir lieu cet après-midi entre l'USMH-MCA et l'USMA-CRB, ont été reportés.

LA LNF ARRÊTE LES DATES DES MATCHS EN RETARD

La Ligue nationale de football (LNF) a procédé mercredi à un réaménagement des mises à jour du Championnat professionnel de Ligue 1 de football, à la suite du report des matchs USM El Harrach-MC Alger et USM Alger-CR Belouizdad, comptant pour la 12e journée, prévue samedi. Selon son nouveau calendrier, la LNF a programmé le match en retard ES Sétif-MC Alger de la 8e journée, au vendredi 31 décembre à 18h au stade 8-Mai-1945 à Sétif, alors que les mises à jour, MC Alger-JSM Béjaïa, JS Kabylie-ES Sétif (11e journée) et USM Alger-CR Belouizdad (12e journée), auront lieu, respectivement, mardi 4 janvier 2011, respectivement au 5-Juillet (18h), à Tizi-Ouzou (14h30) et à Bologhine (18h). Par contre, la rencontre USM El Harrach-MC Alger, comptant pour la 12e journée du championnat, a été fixée au 11 janvier 2011 à 14h30 au stade de Mohammadia (1er Novembre). Le match MC Alger-MC Saida, comptant pour la 13e journée du Championnat professionnel de Ligue 1 de football, a été reporté au mardi 18 janvier à 18h au stade du 5 Juillet (OCO).

MONDIAL 2022 AU QATAR

Blatter favorable au déroulement du tournoi en hiver

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, n'a pas écarté l'idée, hier de disputer la Coupe du monde 2022 au Qatar, en hiver, pour profiter de températures plus clémentes pour joueurs et spectateurs. Blatter a indiqué à Abu Dhabi, à la veille de la finale du Mondial des clubs entre l'Inter Milan (ITA) et le TP Mazembe (RDC), que "personnellement" il préfèrerait que le Mondial-2022 ait lieu en hiver, sous des températures clémentes. "Ce n'est pas facile à réaliser", a ajouté le président Blatter, et ça "pourrait poser problème avec le calendrier" international. "C'est mieux de jouer dans un climat agréable, pour les joueurs comme pour les spectateurs", a précisé Blatter. Le président de l'instance mondiale a également renouvelé sa confiance dans la capacité du Brésil d'organiser le Mondial 2014.

MC ALGER

Mohamed Derrag ne subira pas d'intervention chirurgicale

L'attaquant international A' du MC Alger, Mohamed Derrag, a indiqué vendredi qu'il ne va pas être opéré au genou, après la décision prise par les médecins du centre hospitalier d'Aspetar au Qatar. "Les deux professeurs qui m'ont examiné mercredi m'ont signifié que ma blessure ne nécessite pas une intervention chirurgicale. C'est un grand soulagement pour moi, sauf que je suis obligé de renforcer mon genou pour revenir à la compétition", a indiqué Derrag à la Radio nationale. Mohamed Derrag avait rejoint le Qatar mardi dernier, sur une prise en charge de la Fédération algérienne de football (FAF), afin de soigner une blessure aux ligaments du genou. Le joueur mouloudéen s'est blessé le 11 octobre dernier lors du match amical préparatoire qui a opposé la sélection nationale A' à son homologue malienne (1-0), disputé au stade de Rouiba. Toutefois, Derrag sera obligé de rester au Qatar pour se soigner au centre d'Aspetar. "Je vais rester au Qatar jusqu'au 14 mars prochain pour travailler mon genou, et je reviendrai ensuite en Algérie pour reprendre la compétition avec mon équipe qui me manque beaucoup", a-t-il ajouté. Derrag aura probablement l'occasion de disputer les dernières rencontres de championnat avec le MC Alger.

HANDBALL- PRÉPARATION DU MONDIAL SUÉDOIS

Les 2 matchs amicaux Algérie-Egypte annulés

Les deux matchs amicaux prévus en France les 17 et 19 du mois en cours entre la sélection algérienne de handball messieurs et celle de l'Égypte n'auront pas lieu finalement a-t-ont appris hier auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Les deux confrontations amicales ont été annulées, ajoutes la même source, car les jeunes du pays du Nil n'ont pas eu leur visa pour la France où ils devraient effectuer leur stage de préparation en prévision du prochain Mondial en Suède. En tout cas l'initiative est venue, rappelle-t-on, il y a quelques jours de l'Égypte qui a profité de la présence de la sélection algérienne de handball messieurs en ce moment en France pour sa préparation au même rendez-vous, pour lui demander de disputer deux matchs amicaux.

M. S .

Le coin des Gourmets

Soupe de pois-cassés

Ingrédient :
350 g de pois-cassés
2 oignons
2 poireaux
2 carottes
2 navets
2 litre d'eau
1 bouquet garni
Sel, poivre
Préparation :
Eplucher l'oignon, les poireaux et les émincer. Dans une cocotte, faites-les revenir au beurre. Eplucher les carottes et les navets, les couper en petit dés.
Laver les pois-cassés à l'eau froide plusieurs fois
Ajouter dans la cocotte les pois, les carottes, les navets, l'eau, le bouquet garni, saler et poivrer.
Laisser cuire 40 mn. Mixer la soupe et servir chaud.

Petits beignets

Ingrédients :
2 œufs
1 demi-verre à thé d'huile
50 g de sucre en poudre
Zeste d'1 citron
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure pâtissière
La farine selon le mélange
Sirop :
500 g de sucre en poudre
Le jus d'1/2 citron
Préparer le sirop :
Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte ne doit pas s'étaler.
La pâte :
Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement ce mélange, ajouter la farine tamisée peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple.
Etaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1 cm sur un plan de travail fariné, la découper en rondelles, trouer ces rondelles à l'aide d'un dé à coudre.
Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les tremper dans le sirop chaud.

TECHNIQUES DE MAQUILLAGE

CORRIGER UN NEZ PRONONCÉ

Le nez a une influence déterminante sur l'harmonie d'un visage. Quelques petites imperfections de celui-ci peuvent conférer à un visage une expression particulière, une touche de sympathie, mais elles peuvent aussi parfois créer des effets non esthétiques.

S'ils sont limités, ils peuvent être corrigés avec les artifices du maquillage.

Les techniques de maquillage du nez se basent sur deux principes :
- Créer, avec le jeu du clair-obscur, des effets d'optique qui effacent l'inesthétisme.
- Attirer l'attention sur un autre élément ou zone du visage, comme les yeux ou les lèvres, par exemple.

Les types de nez et leur maquillage
Nez grec :

C'est le nez droit, classique : la courbure du nez n'est pas assez prononcée. L'expression du visage tend à être dure.
Il faut assombrir la partie haute du nez avec un fond de teint foncé, en estompant vers la pointe. La correction doit être légère pour éviter de former une zone sombre.

Nez aquilin :

Il se caractérise par une bosse prononcée qui donne au visage une expression sévère et noble.
Il convient d'éclaircir la base du nez entre les sourcils. Accessoirement, mais important si le nez est un peu long, vous pouvez appliquer une ombre de base sous la pointe. Il est au contraire déconseillé d'assombrir la partie plus proéminente.

Nez aplati :

Le nez est gros, écrasé ou plat, alors que son dos est peu proéminent.
Vous pouvez le rehausser en appliquant un fond de teint plus sombre sur les ailes du nez et plus clair sur le dos. Bien estomper le travail pour qu'il soit transparent.

Nez retroussé :

Normalement considéré comme une qualité, c'est une caractéristique somatique qui donne au visage un air garçon manqué et intriguant.
Il est possible de le corriger en appliquant une base plus sombre dans la zone centrale de la pointe, en l'estompant vers le haut.

Nez long

un nez est dit long lorsque ses proportions excèdent les lignes d'harmonies définies dans les règles de Leonardo da Vinci.
Pour corriger un nez long, il y a deux solutions possibles : obscurcir la pointe dans sa zone inférieure et maquiller les yeux dans la paupière inférieure pour créer un effet d'optique de raccourcissement du nez.

CONSEIL PRATIQUE

L'ENTRETIEN D'USTENSILES EN TERRE CUITE

La terre est utilisée depuis la nuit des temps par nos aïeuls pour façonner des récipients pour la cuisine. Elle est idéale pour les cuissons lentes parce qu'elle met du temps à absorber la chaleur mais la retient ensuite longtemps. Les plats en terre cuite vont au four et souvent aussi aux micro-ondes. Il ne faut cependant jamais les mettre en contact direct avec la source de chaleur et ne pas les soumettre à de brusques changements de température (p. ex. ne pas passer du réfrigérateur au four ou du four à l'eau froide).
A long terme, l'émail se craquellera suite à sa dilatation pendant la cuisson (ceci est normal). Le plat deviendra moins poreux grâce à l'huile absorbée par la terre.

Avant la première utilisation :
Trempez les articles en terre cuite 6 heures dans de l'eau froide et laissez-les sécher complètement, de préférence dans un four chaud pour éviter qu'ils ne moisissent (à l'air libre, le séchage peut prendre jusqu'à 3 jours !). Rangez-les dans un endroit sec (sans couvercle, face non émaillée vers le haut).
Pour imperméabiliser ce type de récipient (si vous désirez y mettre de l'eau ou un autre liquide), versez un verre de lait chaud et nappez-en toute la surface intérieure. Déversez le lait et laissez reposer une nuit. Rincez et laissez bien sécher.

Entretien :
Ne laissez pas tremper la terre cuite dans l'eau. Utilisez une brosse non métallique. Laissez bien sécher la vaisselle avant de la ranger dans un endroit aéré (sans couvercle, face non émaillée vers le haut).

ASTUCES

Préparer des œufs durs à la perfection

Souvent les œufs durs sont trop secs ou grisés. C'est qu'ils sont trop cuits. Faites-les cuire 3 mn à l'eau bouillante, puis coupez le gaz, laissez les œufs finir leur cuisson pendant 10 mn.

Tester la fraîcheur d'un œuf

Plongez-le dans un récipient rempli d'eau froide. Si votre œuf reste au fond, il est bien frais ! S'il remonte à la surface, il vaut mieux ne pas le consommer !

Garder le chou-fleur intact en cuisson

Pour réussir cette opération, trempez pendant 1/4 d'heure les bouquets couper au préalable dans de l'eau froide, avec un filet de jus de citron, juste avant de le cuire.

Peler les poivrons sans difficulté

Placez-les coupés en deux dans le four bien chaud, après les avoir lavés. La peau va alors noircir, vous pourrez les sortir du four et les peler une fois refroidie.

Mots Croisés N°410

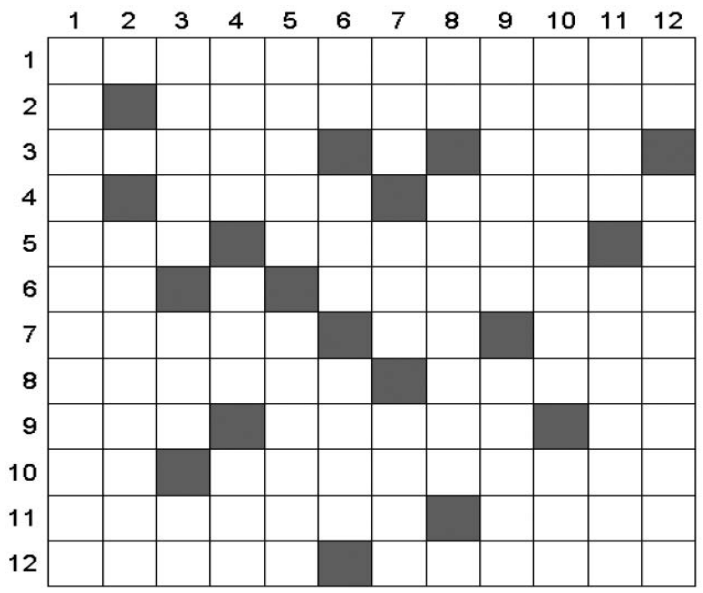

Horizontalement :

1. Enigmatiques
2. Dards
3. Parla. Coupe sèche (anglic)
4. Fer-Blanc. Eclât
5. Enlève? Escompte
6. Patrie d'Abraham. Aiguille
7. Ville d'Ukraine. Ancien. Elément du gr (urine)
8. Joie. Organisation des sec- ours
9. Limité. Elément du gr. «Frapper». Infinitif
10. Double voyelle. Famille de savant
11. Eméchée. Chef lieu de canton de la somme
12. Panneau de signalisation. Forme de la langue qui est en usage

Verticalement :

1. Mâchées
2. Soignent
3. Bondi. Chef sudiste pendant la guerre de sécession. Prêtresse d'Héra
4. Ecclésiastique et homme politique slovaque (1887-1947). Syphilis. Bureau de vérification de la publicité
5. Identique. Vendangeuses
6. Petit ruisseau. Organisation européenne de recherches astronomiques dans l'hémisphère Sud. Grande lagune salée du sud de l'Australie
7. Trois. Prairie.Dépêche
8. Article espagnol. Homme politique et maréchal brésilien (1842-1895).
9. Plaie à l'estomac. Fis subir le supplice de la route
10. Ardés. Du verbe lire
11. Greffa. Vigne
12. Police nazie. Poète grec.

Mots Fléchés N°410

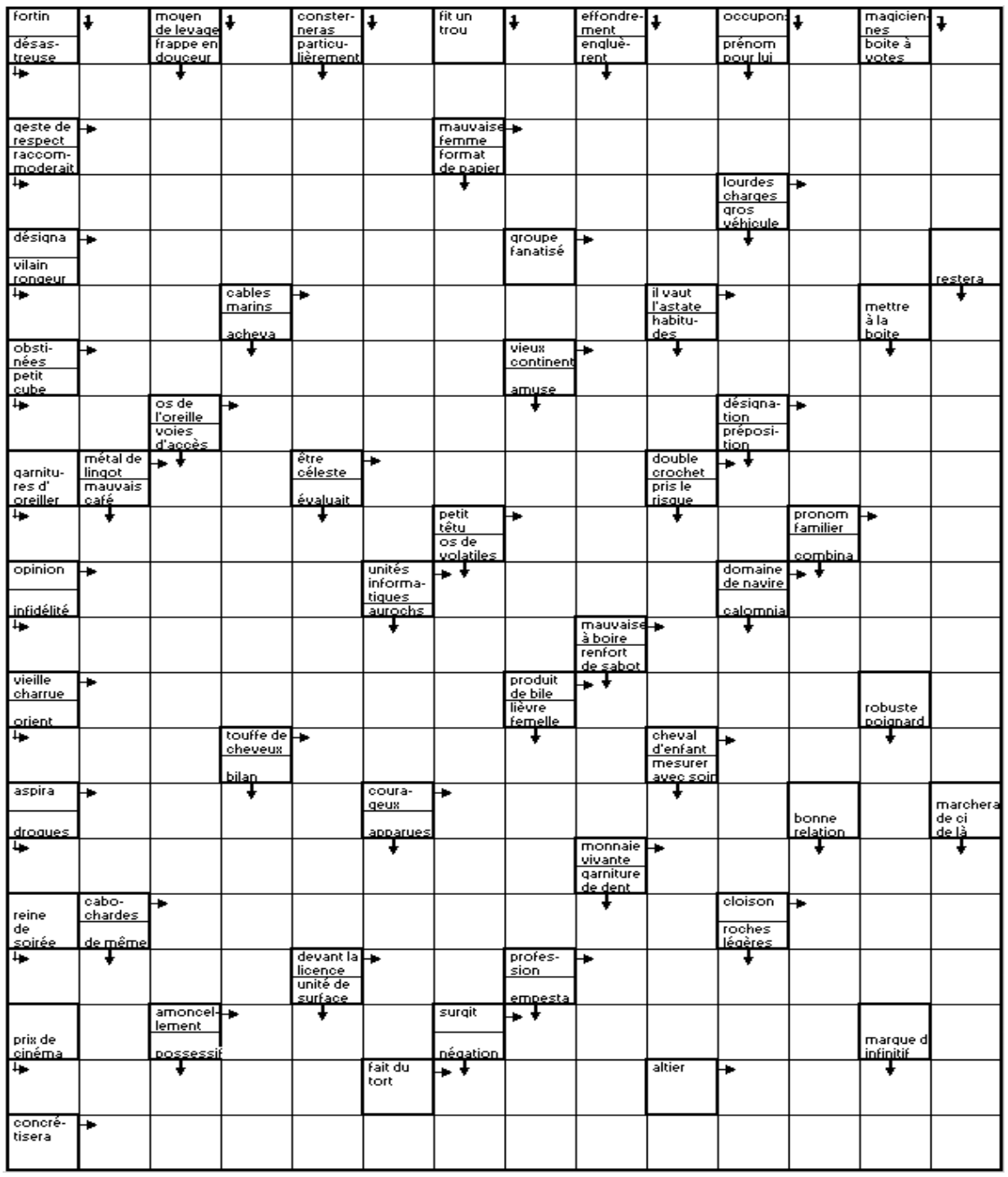

SUDOKU N°410

				9	4	2		
		9	6		5	7		
4	1	3	7				6	
			1	8	3	5		
		8	2	4		6		7
	4						9	1
	9	4		3	2			6
8	2	1	4		7			
		6					8	

Mots-Maxi N°410

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

M U C E B F A C E N

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS *N°409*

MANNEQUIN.IO
ABUSAI.SUENT
LEE.MNESIQUE
PERIE.MUTULE
R.ASSAB.AIES
OSSA.HUARTS.
PP.TRUANDA.O
ROSIER.ISBAS
ELASTINE.LIA
TEG.ETERNELS
ETAIN.PSU.ES
SERRURE.SUSE

MOTS FLECHÉS *N°409*

•	D	•	V	•	B	•	F	•	D
S	I	M	I	L	I	T	U	D	E
•	V	A	L	I	S	E	S	•	V
P	I	L	L	A	S	•	E	G	O
•	N	I	E	•	E	R	R	E	R
L	A	C	•	A	R	I	A	N	E
•	T	E	S	T	A	•	I	T	E
A	I	S	E	E	•	I	S	I	S
•	O	•	P	L	A	N	•	L	•
E	N	T	A	I	S	•	I	L	E
•	•	A	R	E	•	A	N	E	S
R	E	P	A	R	E	N	T	•	P
•	C	E	S	•	U	S	I	T	E
C	O	R	•	F	R	E	M	I	R
•	P	A	R	E	O	•	E	T	E
L	E	S	E	R	•	A	S	I	E

SUDOKU *N°409*

8	1	9	6	4	2	7	5	3
4	5	3	7	8	1	6	2	9
7	6	2	3	9	5	1	4	8
3	7	6	9	5	8	2	1	4
5	9	1	4	2	3	8	7	6
2	8	4	1	7	6	9	3	5
9	2	7	8	3	4	5	6	1
6	3	5	2	1	9	4	8	7
1	4	8	5	6	7	3	9	2

MOTS-MAXI *N°409*

GABION
BAGUIO
AÏNOU
AUBIN
AVION
BAGOU
BINGO
BOUIF
BOVIN
GUANO

PROGRAMME TÉLÉ

11h30 : Afaaq Handassia
12h05 : Abtal Al-Djidja
12h35 : El-aâlem baina yadak.
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Mustachepha.
15h00 : Lilaâila.Emission
16h00 : Tofoulati.Emission
16h35 : Mouharibe El-Dawama
17h00 : Ousboue El-Riyadi.emission
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h30 : Aâla Athar El Djamal.
18h45 : Irchadat Tibibiya. Emission de santé
20h00 : Journal télévisé
$20h45 : Au-delà du réel.
21h25 : Boycott. Film drame
23h00 : Antou aydane.
00h00 : Journal télévisé

TF1

11h05 Tous ensemble
12h00 Les 12 Coups de Midi !
12h45 Météo
12h50 Trafic info
12h52 L'affiche du jour
13h00 Journal
13h15 Reportages
14h35 Vie sauvage
16h10 Vie sauvage
17h50 Tous ensemble
18h45 50 mn Inside
19h50 Du clic à la réalité
19h52 Là où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Du côté de chez vous
20h35 Auto-moto Spéciale Sécurité
20h39 Courses et paris du jour
20h40 Météo
20h45 Les enfants de la télé
23h25 New York, section criminelle : Comme par magie
00h15 New York, section criminelle : Le secret de la tour
01h00 New York, section criminelle : Morts sur commande

france 2

13h15 13h15, le samedi
13h50 Météo
13h55 Envoyé spécial, la suite : Sentiers de la gloire, 5 ans après
14h40 Les étoiles du sport
14h45 ADN
15h40 FBI : portés disparus : Claire de lune
16h25 Rugby : RC Toulon (France)-London Irish(Angleterre)
18h20 Natation : Championnats du monde petit bassin à Dubaï
19h00 Mot de passe
19h54 Météo des neiges
19h55 L'agenda du week-end
20h00 Journal
20h30 Emission de solutions
20h32 Tirage du Loto
20h34 Météo
20h35 Les rois du bêtisier : Spécial 30 ans de bêtisier
22h47 Les héros de la biodiversité
22h50 On n'est pas couché

france 3

13h30 Les grands du rire
15h00 En course sur France 3
15h15 Keno
15h20 Le festin de Noël
17h10 Expression directe UMP
17h15 Slam
17h45 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18h45 Les étoiles du sport
18h48 Météo des neiges
18h50 19/20 Edition nationale
19h00 Journal régional
19h30 Journal national
19h58 Météo
20h00 Tout le sport
20h05 Les héros de la biodiversité
20h10 Repas de familles
20h35 A vos caisses
22h05 Une histoire épique
22h08 Météo
22h10 Soir 3
22h30 Les toqués du chocolat
00h05 Le Lac des Cygnes
01h00 Tout le sport

NT1

12h25 How I Met Your Mother Le roi de la triplette
12h50 How I Met Your Mother Combat de coqs
13h15 How I Met Your Mother Souvenirs, souvenirs
13h40 How I Met Your Mother Porno star
14h05 How I Met Your Mother La fièvre de l'immobilier
14h35 Reporters
16h10 Au Field de la nuit
17h10 Chassé-croisé amoureux
18h50 Profiler : Visions
19h35 Profiler : L'anneau de feu
20h30 Météo
20h35 Catch Attack : SmackDown
22h20 Terminator : les chroniques de Sarah Connor : La mécanique de l'esprit
23h05 Terminator : les chroniques de Sarah Connor : L'étau se resserre
00h05 JT
00h20 Dark Angel
01h05 Dark Angel

arte

19h00 Arte Journal
19h15 Arte reportage
19h55 360°- Géo
19h56 Les abricots d'Anatolie
20h40 Le gisement maudit
22h10 La vie des poissons
23h30 Metropolis
00h15 Le dernier témoin : L'enlèvement
01h00 Philosophie : Autrui
01h25 Les dernières nouvelles du sexe : Les plantes et les animaux aussi !

M6

12h40 D&CO
13h40 Météo
13h50 Les experts... c'est vous Le plus beau Noël de votre vie !
14h50 C'est ma vie Confessions d'accros au shopping
16h10 C'est ma vie : J'ai 16 ans et je rentre dans la Marine
17h30 Accès privé
18h45 Un trésor dans votre maison
19h40 Météo
19h45 Le 19 45
20h05 M.I.A.M. Mon invitation à manger
20h45 Pékin express : duos de choc : Demi-finale sur les terres sacrées du dieu Shiva
22h55 Pékin express, duos de choc : Ils nous disent tout
00h40 Enquête exclusive : autour du monde : De Paris à Bangkok : les nouveaux aventuriers des sports de combat
01h55 Météo
02h00 Starfloor

NRJ 12

10h35 Friends
11h00 Ski Freestyle : Coupe du monde à Méribel
12h35 Friends
13h00 Friends
13h35 Fargas : Meurtre sans intention
15h20 Tellement vrai
17h10 Tellement vrai : la quotidienne
17h45 Merlin : Le labyrinthe
18h45 Merlin : Le complot
19h45 12 Infos
20h35 Commissaire Moulin : Raison d'état
22h15 Commissaire Moulin : Série noire
23h55 Commissaire Moulin : Non assistance à personne en danger

Direct 8

13h40 Les boeuf-carottes : Les enfants d'abord
15h15 Les boeuf-carottes : Emotions fortes
17h00 Ma vie
18h30 Direct auto : Spécial Chine
19h30 Autosport
19h45 Le Palma Show
20h10 Le zapping
20h40 100% immersion : Spécial Tour de France
22h30 100 % immersion : La B.R.I
00h Les plus grandes évasions
01h40 La minute de vérité : Crash dans les Everglades
02h30 La minute de vérité : Funiculaire en feu
03h20 Le Palma Show
03h45 Direct poker

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 23h25

New York, section criminelle : Comme par magie

Réalisateur Peter Werner. Avec Vincent D'Onofrio (Le détective Robert Goren), Kathryn Erbe (Le détective Alexandra Earnes), Chris Noth (Le détective Mike Logan), Annabella Sciorra (Carolyn Barek), Eric Bogosian (Le Capitaine Danny Ross).

Miles Stone, un jeune magicien star, se fait enfermer dans un cercueil et enterrer vivant. Lorsqu'il doit ressortir un mois plus tard, sous l'oeil des caméras, son cercueil est vide, et le corps sans vie du jeune homme est retrouvé à Coney Island, dans le «cabinet magique» d'un vieux magicien ringard. Les enquêteurs doivent avant tout comprendre le «truc» derrière le tour de magie afin de découvrir qui a pu commettre le meurtre

france 2 — 22h50

On n'est pas couché

Présentateur Laurent Ruquier. Réalisateur Serge Khalfon. Le ton de l'émission est toujours aussi vif et percutant. Tous les samedis soirs, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons, célèbres ou non. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Éric Zemmour et Éric Naulleau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insuffle un vent de folie sur le plateau

M6 — 20h45

Pékin express, duos de choc : Ils nous disent tout

Présentateur Stéphane Rotenberg.

Alors que certains sont encore en course et n'ont qu'une idée en tête : gagner la finale de ce Pékin Express «Duos de chocs», d'autres ont déjà fait le voyage du retour... Mais pour eux subsiste un étrange mélange de sensations : celle du calme retrouvé mêlée à l'immense regret d'avoir été éliminé et celle d'avoir sans doute vécu la plus grande aventure de leur vie. Sur un plateau, ils reviendront sur cette incroyable expérience. Nous allons leur permettre de revivre «leurs moments» les plus forts. Alors comment vont-ils réagir lorsqu'ils vont se revoir dans le feu l'action, sans fard, dans des situations où chacun avait totalement oublié la présence des caméras ?

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Tayeb Belaiz prochainement en visite aux Etats-Unis

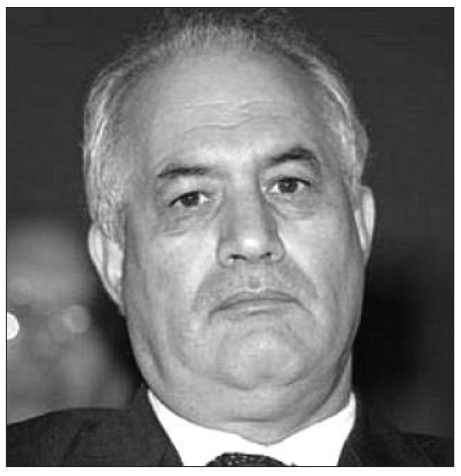

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaiz, effectuera prochainement une visite aux Etats-Unis, à l'invitation du ministre américain de la Justice, Eric Holder, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

La préparation de cette visite dont la date n'a pas été fixée, figurait parmi les axes abordés lors de la rencontre entre M. Belaiz et l'ambassadeur américain à Alger, David Pierce, à la demande de celui-ci, a précisé le communiqué. Les deux parties ont évoqué également la coopération dans les domaines juridique et judiciaire entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

33.500 familles nécessiteuses bénéficient du Fonds de la Zakat tous les ans

Le directeur des Affaires religieuses et des Waqfs de la wilaya d'Alger, Lazhar Saidi a souligné que 33.500 familles nécessiteuses d'Alger bénéficient du Fonds de la Zakat tous les ans et que près de 500 jeunes diplômés des instituts de la formation professionnelle et des universités avaient bénéficié de crédits pour la création de micro-entreprises et d'ateliers dans le domaine de l'artisanat et des services.

Les nouveaux modes d'organisation de la Zakat qui profite aux pauvres, aux nécessiteux, profitent aussi aux jeunes et aux artisans pour les aider à créer leurs micro-entreprises et leur permettre de contribuer efficacement au développement national tout en créant des emplois.

La campagne de sensibilisation a été confiée aux membres des comités de mosquées et aux groupes des scouts musulmans. Le ministère prévoit la collecte de 100 milliards de centimes dans le Fonds de la Zakat, a souligné le représentant du ministère des Affaires religieuses, précisant que cet argent sera redistribué aux pauvres et aux nécessiteux.

Un Américain exécuté avec un anesthésiant vétérinaire

Aux Etats-Unis on ne se formalise pas pour si peu. A La guerre comme à la guerre.

Un Américain de 58 ans a été exécuté avec un anesthésiant employé pour euthanasier les animaux… en raison d'une rupture de stock nationale du produit habituel, le thiopental.

Le décès de John Duty, condamné à mort en 2002 dans l'Oklahoma pour le meurtre de son compagnon de cellule, a été prononcé à 18h18 heure locale, soit seulement six minutes après le début de l'injection, L'injection mortelle qu'il a reçue comprenait «*pour la première fois dans le pays*» du pentobarbital, un puissant anesthésiant vétérinaire normalement utilisé pour euthanasier les animaux.

Le cocktail mortel injecté aux condamnés est composé de trois produits diffusés par intraveineuse.

D'abord le thiopental, qui endort, viennent ensuite le pancuronium, qui paralyse les muscles et stoppe la respiration, et le chlorure de potassium qui arrête le coeur. Mais depuis le mois de septembre, l'Oklahoma, comme plusieurs autres États américains, sont en rupture de thiopental, l'anesthésiant validé par la Cour suprême.

L'architecte brésilien Oscar Niemeyer fête ses 103 ans avec l'ouverture d'un musée

Le brillantissime architecte brésilien Oscar Niemeyer a fété ses 103 ans mercredi dernier, avec l'ouverture annoncée d'un musée retraçant sa carrière. La Fondation Oscar-Niemeyer, située près de Rio de Janeiro, présentera près de 70 ans de travail du célèbre architecte.

Le centenaire a réalisé plus de 600 projets modernistes à travers le monde, notamment les bâtiments du siège de l'Onu à New York et la capitale brésilienne Brasilia.

Malgré son âge avancé, Oscar Niemeyer travaille toujours.

Angélique Kidjo, ambassadrice itinérante de l'Unicef

En plus d'un programme artistique dense et varié prévu pour sa participation au Festival mondial des arts nègres à Dakar, la chanteuse-compositrice d'Afrique de l'Ouest, Angélique Kidjo, s'investit à la même occasion dans l'humanitaire en se mobilisant contre la violence à l'encontre des enfants au Sénégal.

La chanteuse béninoise, ambassadrice itinérante de l'Unicef, est allée à la rencontre du milieu scolaire pour dire : "Halte à la violence et la maltraitance à l'école".

Grâce à "son engagement en faveur de l'enseignement des enfants et sa passion pour l'éducation des filles", l'Unicef a trouvé en elle "une représentante privilégiée" pour lutter contre "les déperditions scolaires chez les filles ".

"Ces filles abandonnent leur scolarité trop tôt ou redoublent pour des raisons de viols, de grossesses non désirées, de mariages précoces et de violences de toutes sortes (harcèlement ,etc.)", selon des constats et rapports de l'Unicef (Fonds de l'Onu pour l'enfance).

Vivant actuellement à New York, Angélique Kidjo (50 ans) a, à travers ses actions de sensibilisation, rappelé à ses interlocuteurs que l'éducation est importante. "L'enseignement est le moteur de tout développement sain", estime-t-elle.

Convaincue d'une telle réalité, la lauréate de plusieurs prix dont le "Grammy Awards" en 2008 honorant "la Meilleure musique mondiale contemporaine", pour son album Djin Djin qui veut dire "le son de la cloche", ne ménage aucun effort pour lutter contre le silence qui cache les violences faites aux enfants surtout lorsqu'elles revêtent un caractère sexuel.

La diva béninoise par ailleurs initiatrice de "la Fondation Batonga" qui apporte son soutien au droit à l'école secondaire et supérieure pour les filles en Afrique, est présentée par l'Unicef comme "une militante énergique en faveur des enfants et des jeunes".

"Elle se prononce souvent sur les questions qui les concernent et prend le temps sur ses tournées de concerts de visiter des programmes de l'Unicef", a-t-on fait remarquer.

Vivant actuellement à New York, Angélique Kidjo (50 ans), ambassadrice itinérante de l'Unicef a, à travers ses actions de sensibilisation, rappelé à ses interlocuteurs que l'éducation est importante. "L'enseignement est le moteur de tout développement sain", estime-t-elle.

INSOLITE

Billy the Kid pourrait être... gracié

Près de 130 ans après sa mort, Billy the Kid pourrait prochainement bénéficier d'une mesure de grâce à titre posthume de la part du gouverneur du Nouveau-Mexique. Billy the Kid est réputé pour être l'un des plus grands tueurs en série de l'histoire des États-Unis. Il a notamment été rendu coupable pour le meurtre de 21 personnes, et ce à seulement 20 ans. Henry McCarty de son vrai nom avait finalement été abattu par le shériff Pat Garrett en 1881. Pourtant, il pourrait être bientôt gracié à titre posthume par le gouverneur actuel du Nouveau-Mexique.

En effet, le démocrate Bill Richardson a révélé jeudi qu'il étudiait cette possibilité suite à une promesse qu'aurait faite le gouverneur de l'époque, Lew Wallace, à Billy en échange de son témoignage dans un procès pour meurtre. "*Parce que je suis fasciné par le riche passé du Nouveau-Mexique, j'ai toujours été intrigué par l'histoire de Billy the Kid et, en particulier, par cette prétendue promesse de pardon qui lui aurait été faite",* explique Richardson dans un communiqué. Près de 130 ans après sa mort, Billy the Kid pourrait donc redevenir un homme libre.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 1145 | Samedi 18 décembre 2010

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h53	Fadjr : 6h11	Fadjr : 6h26
Dohr : 12h23	Dohr : 12h42	Dohr : 12h59
Asr : 14h55	Asr : 15h14	Asr : 15h37
Maghreb : 17h13	Maghreb : 17h32	Maghreb : 17h55
Icha : 18h43	Icha : 19h02	Icha : 19h23

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

DÉCÉDÉ À 86 ANS, LE 10 DÉCEMBRE ÉCOULÉ

Dernier hommage à Roger Rey

Un dernier hommage a été rendu, jeudi à Paris, à Roger Rey, militant FLN résolument engagé dans la cause algérienne, selon les témoignages de ses proches et de ses compagnons d'armes.

PAR INES AMROUDE

Au côté du cercueil, drapé de l'emblème algérien, et sur lequel était posé sa médaille d'honneur de militant, vœux formulés par le défunt, des proches, des compagnons d'armes et des représentants de la mission diplomatique algérienne à Paris ont évoqué l'homme " *discret, mais très efficace* " qu'était Rey, rapporte l'APS .

Pour sa veuve Annie, elle-même militante de la cause nationale, " *l'Algérie a été toujours la patrie de Roger et l'Algérie le lui rend bien* ". Elle en veut comme "*signe tangible de cette reconnaissance*" la présence de ses compagnons d'armes et d'officiels algériens à la cérémonie.

Emue, la militante a dit se rappeler des liens " *très étroits* " qu'avait son époux avec feu Mohamed Boudiaf, l'un des chefs historiques du FLN et président, post-indépendance, du Haut comité de l'État (HCE). " *Nous étions les premiers et les seuls à l'avoir accueilli après l'indépendance de l'Algérie, dans notre appartement parisien* ", se rappelle l'octogénaire, avant d'ajouter que l'assassinat de Boudiaf en juin 1992 a été vécu comme une "*catastrophe pour toute la famille*".

Un des compagnons d'armes de feu Rey, Mohand Akli Benyounes a salué l'homme "*discret, mais efficace* ", rappelant que c'est Roger Rey qui était allé, mobilisant plusieurs véhicules, à la rencontre des cinq militants que le FLN venait de faire évader en 1961 de la prison de Fresnes.

" *L'efficacité de Roger, qui est pour moi un frère, était telle qu'il ne s'est jamais fait arrêter* ", a témoigné M. Benyounes, qui a dit présenter ses condoléances à la famille du défunt en ses qualités de président de l'Association des moudjahidine de la Fédération du FLN de France (1954-1962), de représentant du ministère des Moudjahidine et de sénateur du tiers présidentiel.

Claude Fraudin, un militant ayant côtoyé feu Rey dans le mouvement " Jeune-Résistance " a indiqué que " *l'origine militaire (Saint-Cyrien de formation) de Roger faisait de lui une véritable professionnel qui s'intéressait au combat anti- colonialiste* ". " *Natif d'Algérie, il n'a eu de cesse, aux côtés de Henri Curiel et Georges Matei, de défendre les idéaux, que porte d'ailleurs la France, pour l'indépendance des peuples opprimés* ", a-t-il dit.

L'un de ses deux fils, a, lui, évoqué le côté " *intimiste* " de son défunt père, notamment les techniques qu'il lui inculquait pour déjouer une filature, être ponctuel à un rendez-vous ou savoir garder un secret. Il a dit aussi se rappeler de la visite, dans leur appartement parisien, de feu Boudiaf avec qui il a disputé une partie d'échecs, ou encore ce jour de décembre 1959 lorsque au cours d'une perquisition son père n'a pas trouvé mieux, pour narguer la force coloniale, que de mettre sur le tourne-disque l'hymne national *Kasaman*.

Roger Rey est décédé le 10 décembre en son domicile parisien à l'âge de 86 ans. Exposée pour un dernier hommage à la maison funéraire du cimetière du Père- Lachaise à Paris, sa dépouille mortelle a été inhumée dans l'après-midi à Troyes, sa ville natale.

I. A.

C'EST L'UNE DES MALADIES DU SIÈCLE

30% des Algériens hypertendus

PAR KARIMA HASNAOUI

A l'occasion d'une journée d'études et de réflexion consacrée à l'hypertension artérielle, tenue jeudi dernier à Alger, les spécialistes ont mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation et du travail de proximité dans le processus de guérison. « *Le travail de proximité est à même d'assurer une meilleure sensibilisation des malades sur les risques engendrés par l'hypertension artérielle* » a indiqué Mokhbi Kheireddine, président de l'Association d'aide aux hypertendus de la wilaya d'Alger et président de la Fédération algérienne des associations des hypertendues.

Lors de cette rencontre, un bilan inquiétant faisant état de « *jusqu'à 30% de la population algérienne est hypertendue, dont 10% sont hémiplégiques* » a été présenté par le président de la Fédération algérienne des associations des hypertendus. Ce qui est, selon les spécialistes présents à ce rendez-vous, «*alarmant*».

Le président de l'Association d'aide aux hypertendus de la wilaya d'Alger a souligné : « *Depuis quelque temps, nous avons jugé plus opportun d'opter pour une politique basée essentiellement sur le travail de proximité* ». Tout en mettant l'accent sur le travail de proximité que doivent accomplir les 33 associations mobilisées afin de venir en aide aux hypertendus présents à travers tout le territoire national, dont 15 au niveau de la wilaya d'Alger. Ce qui permettra de « *tisser des liens plus étroits avec les malades* ».

K. H.

POUR ENQUÊTER SUR LES AGRESSIONS MAROCAINES

Le Président sahraoui réclame une mission internationale

Le Président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, à dépêcher une mission internationale indépendante pour enquêter sur " *les agressions marocaines abjectes* " contre le camp de Gdeim Izik et la ville d'El Ayoun. Dans son message, le Président sahraoui a appelé le secrétaire général de l'Onu, à intervenir en urgence pour " *stopper la campagne de diffamation chauvine et raciste menée par le gouvernement marocain contre le peuple sahraoui* " et en " *finir avec le climat de peur et de terreur sévissant dans les territoires occupés par le Maroc* ", a indiqué, mercredi, l'agence de presse sahraouie (SPS). L'attaque de Gdeim Izik nous porte à croire que le pire reste à venir, a ajouté le président Abdelaziz, soulignant " *le besoin pressant d'un mécanisme onusien efficace de protection et de contrôle des droits de l'Homme au Sahara Occidental* ". " *Depuis plus d'un mois maintenant de cette attaque abjecte contre des citoyens innocents et sans défense (...) nous ignorons toujours les détails de ce qui s'est réellement passé et le sort des disparus et des détenus*", a-t-il précisé. " *Les autorités marocaines qui ne se sont pas suffi de commettre le crime de Gdeim Izik s'attèlent en outre à dissimuler ses traces, en imposant un blocus à El Ayoun et aux autres territoires sahraouis, cela en interdisant l'accès aux territoires sahraouis aux observateurs et journalistes indépendants internationaux* ", a conclu le président sahraoui.

APS

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 2 (10E JOURNÉE)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 10e journée du Championnat professionnel de Ligue 2 de football, disputée hier

CR Témouchent - CA Batna	3-2
MSP Batna - ES Mostaganem	0-1
USM Bel Abbès - MO Constantine	4-0
RC Kouba - SA Mohammadia	4-0
AB Merouana - ASM Oran	1-2
O Médéa - NA Hussein Dey	1-0
CS Constantine - US Biskra	1-1

Aujourd'hui à Kouba)
Paradou AC - JSM Skikda (14h30)

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	21	10
2. USM Bel-Abbès	19	10
3. MSP Batna	17	10
-. RC Kouba	17	10
5. O. Médéa	16	10
6. CA Batna	15	10
- . NA Hussein-Dey	15	10
8 . US Biskra	14	10
--. ASM Oran	14	10
10 . MO Constantine	13	10
11. AB Merouana	11	10
--. SA Mohammadia	11	10
--. ES Mostaganem	11	10
14. JSM Skikda	8	9
--. Paradou AC	8	9
16. CR Témouchent	7	10

SALON RÉGIONAL DE L'AUTOMOBILE À ORAN

Plus de 100.000 visiteurs

Plus de 100.000 visiteurs ont été enregistrés à la 10e édition du Salon de l'automobile de l'Ouest (AutoWest 2010), qui a pris fin, hier au Palais des Expositions de "haï Medina Djedida" à Oran. Le bilan de cet événement a été favorisé, selon le responsable, par « des remises importantes, allant jusqu'à 250.000 dinars, consenties à cette occasion par les concessionnaires participants ». Plusieurs contrats ont été également conclus avec les exposants de véhicules de manutention, de transport de marchandises ou de voyageurs afin de permettre aux opérateurs économiques de renouveler leur parc roulant, a-t-il indiqué.
Le succès de ce salon dénote aussi « l'intérêt des consommateurs pour le produit d'origine certifiée et les avantages accordés en matière de garantie et service après-vente », a estimé M. Rezzoug. Plus de quarante marques présentes sur le marché algérien ont participé à cette manifestation économique qui a vu la présentation d'une vingtaine de nouveaux modèles, a-t-il rappelé.

APS

BANDITISME, ATTAQUE DE DEUX BARS À OUAGUENOUN

Un citoyen blessé

Un citoyen a été blessé par balle dans un bar situé dans la localité de Ouaguenoun, 15 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon des sources locales crédibles, des attaques menées par des individus armés et encagoulés ont ciblé des bars de cette région. Ces attaques ont eu lieu dans les soirées de mercredi et jeudi derniers. Les assaillants, au nombre de quatre, sont repartis avec l'argent du tiroir-caisse, d'une grande quantité de boissons alcoolisées ainsi que l'argent des clients lesquels ont également été dépouillés de leurs téléphones portables. Par ailleurs, un autre débit de boissons alcoolisées a fait l'objet d'une attaque à main armée dans la région de Youkourène, près d'Azazga, l'attaque s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi. Aucune victime n'est heureusement à déplorer.

Lounes Bougaci